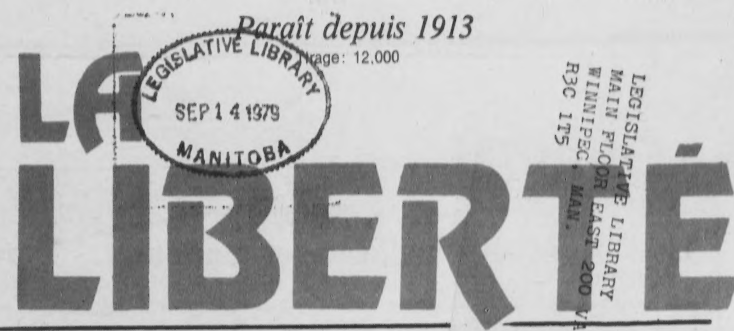


Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 21 SAINT-BONIFACE JEUDI 13 SEPTEMBRE 1979

Quatre groupes pourraient être suspendus...

"Le scoutisme est là pour bâtir des chefs" - Étienne Aubry

Une petite bombe à retardement a été déclanchée en fin de semaine dernière dans les milieux du scoutisme franco-manitobain. Le frère Étienne Aubry a démissionné de son poste de coordonnateur du district de la Rivière-Rouge pour devenir commissaire général du district, c'est-à-dire grand patron responsable des orientations du mouvement. Son plan d'action? Mettre les choses au clair. Tout un programme...

par Bernard BOCQUEL

Étienne Aubry aura été quatre années coordonnateur, donc employé, chargé de relancer la dynamique scoute au Manitoba français. Maintenant, en tant que bénévole en chef, il estime avoir les coudées franches pour mettre en oeuvre le thème de cette année: "J'embarque... embarques-tu?". Car cette fois, les responsables du district de la Rivière-Rouge veulent définitivement séparer le bon grain de l'ivraie. Entendez par là les groupes dans les villages qui fonctionnent en français, selon l'esprit scout, ...et les autres.

Ainsi, fidèle à sa réputation, le fringant nouveau commissaire général annonce que les groupes de Saint-Adolphe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo et Transcona pourraient être suspendus dès l'automne. "Nous n'avons pas l'assurance que leurs activités se déroulent en français et selon la méthode scoute. Donc de choisir des activités, les vivre et, très important, être ensuite capables de les évaluer. Le scoutisme, ce n'est pas de la garderie ni du *mini-franco fun*".

suite à la page 3



C'est reparti pour une année

Une semaine après le retour des étudiants du primaire, du secondaire et du communautaire, les "universitaires" viennent à leur tour de retrouver le chemin du 200 rue de la Cathédrale à Saint-Boniface. La rentrée de lundi dernier a comme d'habitude été précédée du cérémonial des inscriptions, quelques jours auparavant. Bien que les chiffres ne soient pas encore définitifs, on peut d'ores et déjà annoncer une augmentation du nombre d'étudiants, en se basant sur les journées d'inscriptions.

10 ans et toujours sans pouvoir

Qu'en est-il de la Loi sur les langues officielles au Canada, alors que ces jours-ci on souligne ses dix années d'existence? Pour le savoir, le journaliste Bernard Bocquel est allé rencontrer le représentant du Commissaire aux langues officielles dans les provinces de l'Ouest, M. Maurice Gauthier, et son équipe, dont les bureaux sont situés à Saint-Boniface. Ce bureau, ouvert il y a à peine un an, ne reçoit que très peu de plaintes des francophones "qui ne se prévalent guère de leurs droits", apprend-on.

Cela se comprend puisque les pouvoirs du Commissaire aux langues officielles ne constituent, depuis 10 ans qu'une "autorité morale" sans aucun pouvoir discrétionnaire. C'est à la suite d'une réflexion à ce sujet que La Liberté, en éditorial cette semaine, dans un texte que signe André-Yves Rompré, demande que le Commissaire aux langues officielles dispose de pouvoirs appropriés... ou bien qu'on lui fasse prendre sa retraite, avec ses "boîtes aux lettres pour les plaintes!"

Éditorial

Une loi désuète, inefficace et coûteuse

La Loi sur les langues officielles, qui fête ces jours-ci ses dix ans d'existence, se révèle, à l'expérience, une loi inefficace et désuète; somme toute à l'image et à la ressemblance du pacte confédératif qui, il y a 112 ans, a unifié un Canada majoritairement unilingue anglais.

Comment se fait-il qu'après dix ans de sensibilisation, dictée par la recette biculturelle de M. Trudeau, et de ses "ombudsmen linguistiques" Spicer et Yalden, que des francophones du Canada ne décident toujours pas de se prévaloir de leurs droits linguistiques comme leur suggère cette loi? Poser la question, c'est également y répondre. C'est ce que l'on conclut à la lecture des articles du journaliste de **La Liberté** publiés dans les pages suivantes.

•

Il faudrait peut-être songer à autre chose - dix ans après - que de simplement "sensibiliser". Ce travail, il nous semble qu'il soit déjà accompli. Tout le monde, en ce pays, est au courant depuis un moment de l'existence de la Loi.

Alors? Si le temps est venu pour entreprendre des réformes constitutionnelles qui doivent un jour donner naissance à un véritable pays qui continuera de s'appeller Canada, pourquoi n'en profiterait-on pas du même coup pour ne conserver de la Loi sur les langues officielles que son esprit? Celui de "l'acceptation de l'autre" que les instigateurs de la loi ont réussi à imprégner dans l'ensemble de la société canadienne.

•

Considérant que le bilinguisme d'office, chez le gouvernement fédéral, ses principales agences et les grandes corporations est une chose acquise dans l'esprit, et souvent dans les faits, à quoi donc sert le poste de Commissaire aux langues officielles, puisque celui-ci n'a que le pouvoir de blâmer et qu'il n'exerce qu'une autorité morale auprès des instances fautives?

En d'autres mots, qu'on donne une fois pour toutes au Commissaire aux langues officielles un pouvoir discrétionnaire contre les fautifs devant le principe de la législation, ou bien qu'on l'expédie à la retraite avec ses "boîtes aux lettres pour les plaintes", réparties aux quatre coins du pays... Car la presse de ce pays peut, à elle seule, faire le même travail à meilleur coût, si elle se décide de prendre la relève. La presse aura bien plus d'impact auprès du grand public et des corporations qui ont à coeur de soigner leur image publique, que bien des fonctionnaires dont l'intervention de fait se limite à remplir les espaces blancs de formulaires de plaintes.

•

La Loi sur les langues officielles a passé le cap de la sensibilisation des autorités politiques, sociales et économiques du pays. Aujourd'hui, quand on réalise que le nombre minime de plaintes doit justifier l'existence de fonctionnaires grassement payés par l'Etat à attendre que les citoyens revendiquent leurs droits - de toutes façons perdus en certains endroits du pays - c'est qu'il est temps pour le gouvernement de repenser l'affaire.

André-Yves ROMPRÉ

lettres à La Liberté

Un autre bravo aux "Danseurs"

Lettres à **La Liberté**
Chers amis,

Je voudrais tout simplement féléciter les Danseurs de la Rivière Rouge, pour leur succès à Folklorama. Je crois qu'on peut dire qu'ils ont eu un véritable succès bien mérité. Ils ont fait un travail fantastique. Ils n'ont pas compté leur temps, j'en suis certain, pour en arriver là. Ils ont eu un grand nombre de volontaires pour les aider, je crois que c'est là une partie du succès; beaucoup de monde a aidé à faire tourner la roue.

Je crois que les "Danseurs" ont un nom et des danses bien appropriés; et je voudrais souligner, un programme propre. On ne manque pas de le dire quand c'est autrement.

Même si j'étais volontaire de 4h à 12h p.m., je trouvais ça un peux gênant quand les membres de la troupe venaient travailler après leurs spectacles - Bravo!

Je crois vraiment qu'ils représentaient les Canadiens français du Manitoba.

Merci.

Léonard Robidoux

Otterburne
le 4 septembre 1979

Des questions qui viennent à l'esprit

M. le rédacteur
La Liberté

En jetant un coup d'oeil sur un des derniers numéros de votre digne journal, j'apprends qu'un autre envoyé spécial s'est "envoyé" une visite d'enquête en motocyclette. Je ne conteste pas la méthode - à chacun la sienne! - mais le nom me rappelle immédiatement un travail d'enquête, authentique celui-là, qui a été fait par le même personnage, sauf erreur, M. Roger Turenne.

Il s'agit d'une thèse de maîtrise sur le vote des Franco-Manitobains depuis... 1888 jusqu'à dernièrement. Une question qui me vient immédiatement à l'esprit: pourquoi cette étude a-t-elle été rédigée en anglais? Donc, pour le bénéfice quasi exclusif des universitaires anglophones. Ce genre de travail - car ce n'est pas le seul cas - passe presque toujours inaperçu même dans les périodiques de langue française les plus spécialisés. Et cette tendance contribue évidemment à minimiser, et à mettre à l'écart, dans l'élément nationaliste québécois, les "minoritaires" masochistes que nous sommes.

Je profite de cette remarque pour vous signaler la parution d'un travail remarquable d'un autre Franco-Manitobain, M. Gilbert Comeault, dans la "Revue d'histoire de l'Amérique française" (le dernier numéro, daté de juin 1979). Il propose un "nouvel éclairage" de la "trop fameuse" Question des Écoles du Manitoba. M. Comeault est un novateur, qui a pris la peine d'étudier longuement une période très confuse et enchevêtrée de notre passé, celle de Mgr Langevin. Votre journal ne devrait-il pas avoir une chronique régulière de littérature et d'histoire, je veux dire une critique, attentive d'abord à ce qui intéresse l'Ouest et les minorités...?

Dans le cas de l'étude de M. Comeault, le journal devrait nous en donner un résumé, un aperçu, puisqu'il a eu la bonne idée de livrer le fruit de ses recherches aux lecteurs d'une revue de langue française. Voilà du cru.

Rossel Vien
(Archives, CUSB)

Saint-Boniface
le 7 septembre 1979

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste coopérant: Bernard Bocquel
Collaborateur: Raymond Hébert
Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné
Composition typographique: Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Augusta Davidson
Montage: Normand Vermette
Secrétariat: Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La chronique de Raymond HÉBERT

Un post-scriptum sur Folklorama



Les Danseurs de la Rivière-Rouge viennent de participer à "Folklorama". Des péripéties qui ont conduit à cette participation, il se dégage des leçons pour la communauté.

Maintenant que tout (ou presque) a été dit sur le succès qu'ont rencontré les Danseurs de la Rivière en participant à Folklorama, il importe d'effectuer un retour sur les circonstances dans lesquelles les Danseurs ont décidé de cette participation. Il s'en dégage, je crois, des leçons pour nous en tant que communauté.

Depuis longtemps la question revenait sur le tapis, mais toujours, les organismes intéressés reculaient, par crainte sans doute de se faire abîmer de bêtises par certains de nos leaders qui voient rouge à la mention du mot "Folklorama".

La situation a commencé à changer l'an passé alors que la Chambre de commerce de Saint-Boniface, par la voix de M. Georges Forest, a exprimé le voeu qu'il y ait une participation franco-manitobaine à cet événement. Les Danseurs de la Riviere Rouge ont considéré sérieusement la possibilité de s'y lancer; cependant, dès que cette rumeur a commencé à circuler, voilà que la Société franco-manitobaine, par son président, avait fortement dénoncé l'idée même d'une participation francophone à cette manifestation, sans même tenter d'en discuter avec l'organisme en question.

Ayant essuyé ce revers l'an passé, les Danseurs sont revenus à la charge cette année. Cette fois, ils s'y sont pris autrement, en lançant un débat public sur la question. Le débat eut lieu le 27 janvier dernier, et à ce moment-là plusieurs organismes franco-manitobains, la S.F.M. en tête, dénoncèrent encore l'idée d'une participation franco-manitobaine à Folklorama. Les lignes étaient désormais tirées: parmi les adversaires de la participation à Folklorama se trouvaient la S.F.M., les Éducateurs franco-manitobains, la Fédération provinciale des comités de parents, et le Conseil jeunesse provincial. L'idée obtint toutefois l'appui de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, de la Société Historique, et des Intrépides.

Pourquoi cette opposition parfois virulente à l'idée même d'une participation francophone à Folklorama? Certes, il y a l'idée que "nous ne sommes pas un groupe ethnique comme les autres"; ensuite, pour la S.F.M. surtout, il y a son opposition en principe (opposition qui demeure toujours active, à ma connaissance) aux programmes multiculturels sous toutes les formes. À ces arguments, les Danseurs de la Rivière Rouge, dans un document de onze pages qui lança le débat, répondaient que "faire bénéficier toute la population canadienne des richesses de notre culture en faisant notre part dans notre domaine ne nous diminue en rien ... Aux Franco-Manitobains, il offre un motif de plus, de légitime fierté, sans compter les conséquences bénéfiques à long terme dans tous les domaines".

Les auteurs du document concluaient, dans une phrase dont les implications sont vastes, que **"l'harmonie ne recherche pas l'assimilation, elle est au contraire la mise en ordre des différences".**

Deux perspectives différentes

Nous nous retrouvons donc face à deux perspectives fondamentalement différentes sur le rôle du Franco-Manitobain à l'intérieur de sa propre société, de la société manitobaine. L'une, représentée par les organismes soit-disant "politiques", est essentiellement statique, close, voyant le francophone manitobain comme un être chétif, en mauvaise santé psychique, qui doit être protégé à tout prix des influences extérieures. L'autre, représentée par les Danseurs et les organismes "culturels" qui les ont appuyés, voit le francophone manitobain comme étant un être en pleine santé, sûr de son identité et désirant la projeter vigoureusement face à ses concitoyens manitobains dont les origines ethniques sont différentes.

Pour ma part, je n'ai jamais compris comment et surtout pourquoi nos organismes "politiques" véhiculent depuis tellement d'années (sans doute depuis la création même du terme "multiculturalisme") une attitude stérile qui élimine tout dialogue, toute nouvelle pensée sur la question.

Il y a également le fait que les organismes ont démontré combien ils pouvaient s'éloigner des opinions de leurs membres. En fin de compte, 2,000 à 3,000 francophones ont visité le pavillon canadien-français durant la semaine de Folklorama. La grande majorité, j'en suis sûr pour en avoir vu quelques-uns moi-même, étaient fiers d'être francophones durant ces jours-là, étaient fiers aussi que tant d'anglophones de différents groupes ethniques viennent les "découvrir" à leur meilleur.

Il est ironique que parmi les quelque 250 bénévoles qui ont assuré le succès du pavillon se trouvent plusieurs membres des mêmes organismes qui, quelques mois auparavant, dénonçaient si fortement le principe même de la participation à Folklorama.

Quelle impression cela donne-t-il généralement de la qualité du leadership de notre communauté? (et j'en arrive ici à la leçon que nous pouvons tous tirer de cet épisode): avant de se prononcer sur des questions majeures, les organismes devraient s'assurer qu'ils reflètent réellement les opinions de la majorité de leurs membres. S'ils ne le font pas, ils courent le risque de se retrouver comme des généraux en bataille, abandonnés depuis longtemps par leurs troupes.

suite de la une

"Le scoutisme, souligne Étienne Aubry, est un moyen pour permettre l'épanouissement de la fierté, de manière à bâtir des chefs pour l'avenir. Nous avons à coeur de vouloir développer un leadership francophone". Il affirme aussi: "Je travaille dans l'esprit d'établir une permanence. Il faut pouvoir assurer le recrutement et la formation. D'ailleurs le district est toujours à la recherche de personnes intéressées".

Le district en détails

Au Manitoba, il existe présentement 14 groupes scouts. Selon les chiffres du recensement de 1978/79, 417 jeunes ont participé aux activités. Exactement 121 parents ont pris des responsabilités dans les comités de parents locaux, épaulés par 101 animateurs. En tout, le district de la Rivière-Rouge est formé de 644 membres. La cotisation annuelle s'élève à $12, et le budget annuel tourne autour de $35,000.



Le nouveau commissaire général du district de la Rivière-Rouge et ex-coordonnateur des scouts, M. Étienne Aubry: "Tirer les choses au clair, une fois pour toutes".

Les scouts du Manitoba fonctionnent avec un conseil d'administration, responsable du financement, du recrutement, de la publicité, de l'expansion et des relations avec les autres organismes. Ses membres, élus à l'assemblée annuelle, sont: René Bazinet (président), Lionel Ferré (vice-président), Nicole Duperé (secrétaire), Gilles Bisson (trésorier), Denis Druwé et Marie-Jeanne Marion (conseillers).

Mais le coeur de l'organisation reste le conseil d'animation, chargé du bon fonctionnement du scoutisme, de l'animation, de la formation des animateurs, du respect des règles scoutes. Il est formé de quatre membres: Étienne Aubry (commissaire général), Léo Charrière (commissaire adjoint), Georges Kirouac et Raymond Guénette. Ce conseil d'animation peut disposer des services d'une équipe de formation, sorte de "comité de services".

Les personnes qui le composent sont: Rose-Marie Campagne, Ida St-Vincent, Lucienne Loiselle, Jeannine Kirouac, Louis Kirouac, Mariette Rénier et Claude Blanchette. Le nouveau coordonnateur du district est Daniel Martin.

Les meilleures de la semaine!

POUR SALUER LA RENTRÉE de notre ami Bicolo dans les pages de **La Liberté** de cette semaine, nous avons aussi songé à revenir, à compter du présent numéro, à une chronique du même type que celle qui avait amené notre petit ami "des pages d'en arrière" à travers bien des péripéties au cours de l'hiver dernier. Cette chronique ne porte plus son nom, par respect pour ce dieu des jeunes, mais s'intitulera "Les meilleures de la semaine" pour l'agrément de toutes et de tous. D'ailleurs, nos lecteurs sont invités à nous téléphoner, à la rédaction de **La Liberté** (247-4823) pour nous informer de leurs meilleures de la semaine. Cette chronique se voudra sans malice, mais parfois cinglante... puisque tout le monde aime rire. Salut!

•••

CEUX QUI SONT BRANCHÉS sur la télévision de Radio-Canada (les méchantes langues disent que le vendredi soir - comme par hasard - il y a plus de gens dans l'autobus Provencher qu'il en est qui écoutent la télé française); ceux-là donc n'auront pas manqué de voir la "promo" de l'émission "hebdo" qu'animera (encore) Maurice Auger à compter du 21 septembre. "Pour la première fois, mesdames et messieurs, "hebdo" sera produit cette année uniquement par des Manitobains..." Sans plus de commentaires, soulignons que **La Liberté** a toujours à sa tête, un Québécois, un Français, trois Manitobains, une Française, une Fransaskoise, et bientôt encore une Manitobaine. Et tout ce monde essaie de produire ensemble une certaine qualité de journal... sans xénophobie.

•••

ON SAVAIT DÉJÀ QUE LAVAL Cloutier, le directeur du collège communautaire de Saint-Boniface, avait parfois du mal à justifier les budgets de certains de ses cours. Mais si l'on examine (même rapidement) les inscriptions pour l'année 1979/80, on se demande si bientôt M. Cloutier n'aura pas du mal à justifier l'existence même du secteur communautaire. En effet, seulement 57 étudiants se sont inscrits cette année, contre 68 pour 1978/79. Décidément, le goût pour les études techniques en français au Manitoba semblent en chute libre...

•••

LE PREMIER TIRAGE DE LA "loterie 1500", organisée par le coordonnateur de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba Pierre Meunier, vient d'être reporté du 6 septembre au 4 octobre pour cause de mévente. À la F.A.D.O.M., on a remis à la mode, pour la circonstance, un vieux succès populaire: "Meunier, tu dors...".

•••

LE CHRONIQUEUR DE LA Liberté, Raymond Hébert, le "Vic Grant" des francophones, dont on voit aussi le visage à la revue de presse de la télé française (mais où donc l'a-t-on recruté ce Manitobain?), éprouve des casse-tête terribles de ce temps-là... Des problèmes que... seul son photographe connait! À suivre.

•••

Les francophones de toujours pas de leurs

Il y a environ un an maintenant que M. Maurice Gauthier, représentant du Commissaire aux langues officielles pour les provinces de l'Ouest s'est installé dans ses bureaux, à Saint-Boniface, pour répondre à un besoin de décentralisation. Deux tâches essentielles lui ont été assignées: sensibiliser les gens sur la Loi de 1969 et recevoir les plaintes des personnes lésées.

Après une année passée à la tête du bureau régional, Maurice Gauthier a dû se rendre à l'évidence: il ne croule pas sous le poids des plaintes. Tant s'en faut, d'ailleurs. Les chiffres sont éloquents. On parle d'une quinzaine de plaintes en moyenne par mois, depuis le début de l'année. Quinze plaintes pour les quatre provinces de l'Ouest, bien entendu. Alors, il faut prendre conscience de la quadrature du cercle: pas de plaintes, pas de moyens de pression sur certains organismes fédéraux pour que leurs services se "bilinguisent" plus vite.

L'arsenal juridique de notre "protecteur des droits linguistiques" s'avérant plutôt limité, le représentant du Commissaire doit donc employer une arme aux effets lents et incertains, à savoir l'information. D'ailleurs M. Gauthier ne manque pas de le répéter. "Notre rôle est présentement un rôle d'information". Et de fait, il n'a pu que souligner à nouveau ce qu'il déclarait en novembre dernier à **La Liberté**: "Les francophones ne se prévalent pas de leurs droits. Or ce n'est qu'en continuant d'exiger que les services vont s'améliorer".



Le représentant du Commissaire aux langues officielles pour les provinces de l'Ouest, M. Maurice Gauthier, et son assistante Mme Gilberte Proteau. La priorité reste l'information.

Des notions de psychologie

Si bien qu'il faut ardemment espérer que si les gens "ne se prévalent pas de leurs droits", c'est bien parce qu'ils sont encore mal informés. Car enfin, il est inutile de redire que les Franco-Manitobains (par exemple) sont bilingues et qu'ils n'ont peut-être pas toujours ni le temps ni l'envie d'attendre une éternité pour se faire servir en français. L'avenir nous dira si M. Gauthier et sa nouvelle assistante, Mme Gilberte Proteau sauront informer les gens, c'est-à-dire les convaincre d'exiger, partout où la Loi l'autorise, des services en français. Nul doute que des notions de psychologie pourraient faciliter leur travail.

M. Gauthier s'y essaye vaillamment lorsqu'il tient le raisonnement suivant: "Exiger le respect de nos droits, c'est se faire respecter et se respecter soi-même". Cette démonstration, qui laisse une large part aux "tripes", Maurice Gauthier la réserve surtout aux jeunes. "Je compte plus sur la population montante que sur les personnes âgées. Car les jeunes sont peut-être plus prêts à changer leurs habitudes". Tout semble là. "Des changements d'attitudes ne s'effectuent pas en une décennie, précise le représentant de Maxwell Yalden. Et il reste énormément à faire pour changer les attitudes dans la population".

Fort de sa conviction, Maurice

Suite à la page 5

Pour ceux qui voudraient se plaindre

Quand on vient de subir un affront, quand nos droits viennent d'être bafoués, piétinés par un quelconque fonctionnaire fédéral, on a le droit de se plaindre. Pour se plaindre, rien de plus simple. Il suffit, depuis qu'il existe un bureau régional à Saint-Boniface, de téléphoner au 949-2111. Et sentez-vous bien à l'aise, il y a même moyen de se plaindre à frais virés.

Mais ce n'est pas la seule consolation. Le plaignant sait que toute plainte fait l'objet d'une enquête, pourvu qu'elle soit relative à une violation de la Loi sur les langues officielles par un organisme fédéral. L'identité de tout plaignant est confidentielle. Toutefois même les plaintes anonymes sont acceptées, bien que leur instruction puisse alors s'avérer plus délicate.

Et puisque le représentant du Commissaire pour les provinces de l'Ouest, M. Maurice Gauthier, veut inciter les gens à se plaindre, voici ce que tout bon futur (ou ex) plaignant doit savoir sur le déroulement des opérations:

1 - Le bureau du Commissaire répond au plaignant pour lui faire savoir si la plainte est recevable ou non.

2 - Le Commissaire informe l'organisme fédéral concerné du dépôt de la plainte et demande des explications.

3 - Le personnel du Commissaire analyse les circonstances ayant motivé la plainte.

4 - Le Commissaire formule éventuellement des recommandations pour remédier à la situation, et fixe un délai à l'organisme pour la mise en application de ces dernières.

5 - Le bureau du Commissaire informe le plaignant des résultats de son enquête.

Les petites nouvelles

La F.A.D.O.M. reporte son tirage

La Fédération de l'âge d'or du Manitoba a dû reporter le premier tirage de la "loterie 1500" au 4 octobre prochain, en raison d'une vente insuffisante de billets. On sait que le premier tirage devait avoir lieu le 6 septembre mais qu'à cette date, on n'avait vendu qu'environ 550 des 1500 billets de loterie. D'ici le mois d'octobre, la F.A.D.O.M. espère reprendre le dessus au chapitre de ses ventes de billets à $50 l'unité, afin de débuter sa série hebdomadaire de tirage de $500.

l'Ouest ne se prévalent droits linguistiques

Suite de la page 4

Gauthier a pris, et prendra encore, son bâton de pélerin pour aller s'entretenir avec des étudiants. Ainsi il s'est rendu plusieurs fois au collège de Saint-Boniface. Quand il veut s'adresser à des organismes, il essaie de "greffer" son action autour de la rencontre, comme cette année lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine. Son but étant "d'apporter un complément au travail effectué par les organismes francophones". Il ajoute aussi qu'il reçoit un nombre croissant de demandes pour rencontrer des groupes.

La "boîte aux lettres"

Mais cette constatation ne parvient pas à faire oublier le nombre miséreux de plaintes enregistrées. À ce sujet, signalons que depuis peu, le représentant du Commissaire est habilité, dans certains cas, à solutionner lui-même des plaintes. Précisément quand l'infraction commise peut être réglée par l'action d'un responsable local. Donc le bureau régional ne mérite plus entièrement le titre de "boîte aux lettres". On se souvient en effet que le représentant du Commissaire se contentait, à date, de transmettre toutes les plaintes au bureau central à Ottawa.

Mais, faut-il le rappeler, augmenter la moyenne des plaintes ne constitue pas l'objectif primordial de M. Gauthier. Il considère d'abord le bureau de Saint-Boniface comme "un outil d'information et d'une incitation à l'utilisation des droits des francophones". Ensuite, si les calculs tombent justes, on assistera à une prolifération des plaintes. Des calculs qui permettent d'ores et déjà d'affirmer que le nombre de plaintes a augmenté de 200 pour cent depuis la création du bureau régional. Il s'agit simplement de savoir regarder les choses sous leur bon angle...



Avec un seul "t", s'il vous plaît

Cette affiche, qui rehausse depuis quelques mois un des bâtiments boulevard Provencher au coeur de Saint-Boniface, illustre à sa façon les problèmes pratiques que peut amener avec lui le bilinguisme. En effet, si les auteurs de la version française de l'affiche ne sont pas tombés dans le piège classique de l'emploi du verbe "supporter" à la place "appuyer", ils ont trébuché sur le mot "loterie", en le gratifiant d'un "t" supplémentaire. Alors qu'à deux maisons de là, la librairie Landry vend d'excellents dictionnaires...

Canada Post Postes Canada

It is a pleasure for us to serve you in the official language of your choice.

Il nous fait plaisir de vous servir dans la langue officielle de votre choix.

Après 10 ans de Loi sur les langues officielles et... 112 ans d'injustice

Quelques précisions

Le 7 septembre il y a dix ans, entrait en vigueur la Loi sur les langues officielles, celle qui a donné une existence légale (sur le papier) à l'une des réalités quotidiennes du pays. Elle a fait de l'anglais et du français les deux langues officielles pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement fédéral.

Autrement dit, tous les organismes fédéraux, soit quelque 180 ministères, sociétés de la couronne et autres organismes de nature fédérale, doivent assurer les services au public dans l'une des deux langues officielles. Mais attention, bien que l'organisme dans son ensemble doit être bilingue, tous les fonctionnaires ne sont pas obligés de l'être.

Et pour éviter toute sorte de malentendus, il est clair que cette fameuse Loi ne s'applique pas aux gouvernements provinciaux, ni aux administrations municipales, ni aux entreprises privées, sauf quand ces dernières assurent des services pour le compte du gouvernement fédéral. Par ailleurs, et bien entendu tous les Franco-Manitobains peuvent en témoigner, la Loi n'oblige pas les Canadiens à devenir bilingues.

Langues officielles:

Le défi de la réforme linguistique

À l'occasion du 10e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, le Commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, a fait le point sur la situation linguistique au pays en des termes plutôt réalistes lorsqu'il évoque les réalisations passées. Et quand il parle du "défi des dix prochaines années", c'est pour se cantonner prudemment dans de grands principes.

par Bernard BOCQUEL

M. Yalden, qui est en fonction depuis maintenant deux ans, a déclaré que "cet anniversaire ne déchaînera sans doute pas l'enthousiasme. Il permet néanmoins de souligner que, sur le plan linguistique, les Canadiens sont beaucoup mieux servis par le gouvernement fédéral qu'ils ne l'étaient il y a à peine dix ans". Dans ce sens, le Commissaire a souligné: "Bien qu'il reste beaucoup à faire, il ressort que la fonction publique fédérale est bien plus en mesure de servir le public et d'exercer son activité dans les deux langues qu'elle ne l'était au début de la décennie".

"De plus, a-t-il affirmé, il est bien plus facile à qui entre aujourd'hui dans la fonction publique fédérale de faire carrière dans sa propre langue" (comprendre: le français). Toutefois, M. Yalden a précisé: "Mais le temps n'est pas venu de se reposer sur ses lauriers, car à bien des points de vue, la réforme linguistique ne fait que commencer. Il s'agit d'un lent processus d'évolution qui ne peut être le fait de seules mesures législatives".

Après avoir insisté sur le fait que "la tâche amorcée pour de bon il y a dix ans était énorme", il a envisagé ainsi l'avenir: "Le défi des dix prochaines années sera de gagner encore davantage le grand public à la cause de la réforme linguistique et de nourrir chez lui le sentiment fondamental de justice sans lequel l'effet d'entraînement de la Loi ne pourra avoir toute sa portée". Et il a conclu: "Quoi que nous réserve l'avenir, la condition *sine qua non* de tout progrès vers une société placée sous le signe d'une plus grande harmonie, c'est que les Canadiens acceptent le principe de la réforme linguistique".

Le protecteur de la Loi

On l'a dit et répété, la Loi sur les langues officielles n'est pas précisément le texte de loi qui a fait l'unanimité et dont l'application s'est effectuée du jour au lendemain. Conscient des problèmes que la Loi allait engendrer, le législateur a chargé une personne de s'assurer que la lettre et l'esprit du texte de 1969 soient respectés. Ce personnage-clé est, à l'heure actuelle, M. Maxwell Yalden, qui remplit essentiellement trois fonctions.

En sa qualité "d'ombudsman linguistique", il fait enquête sur les plaintes émanant de personnes qui estiment que leurs droits linguistiques ont été lésés. Chaque cas est étudié. Le Commissaire présente alors des recommandations au ministère ou à l'organisme fédéral en question en vue de remédier à la situation.

En sa qualité de vérificateur linguistique, ou si l'on veut de "chien de garde", le Commissaire a le devoir de s'assurer que chaque organisme fédéral fournit au public les services dans les deux langues officielles. Si le besoin s'en fait sentir, le Commissaire recommande des moyens propres à améliorer la situation. Et recommande seulement. Car, bien que le Commissaire, mandaté par le Parlement soit indépendant du pouvoir en place, il faut toujours garder présent à l'esprit qu'il ne peut en aucun cas imposer la mise en oeuvre des recommandations qu'il formule. Son autorité est donc essentiellement morale.

En sa qualité de porte-parole en matière linguistique, enfin, le Commissaire consacre une partie de son temps à voyager pour promouvoir la compréhension et la bonne entente entre les deux communautés linguistiques officielles", comme il est précisé dans un document officiel.



M. Maxwell Yalden, Commissaire aux langues officielles. Une décennie de progrès lents mais sûrs.

L'universitaire en hausse; le communautaire en baisse





La semaine dernière se déroulaient au gymnase du collège de Saint-Boniface les inscriptions pour les étudiants désireux de suivre des cours universitaires. À date, 316 personnes se sont inscrites pour un ou plusieurs cours, comparativement à 299 l'an dernier. Le nombre des étudiants réguliers est d'ailleurs lui aussi en hausse légère, puisque 205 intéressés ont décidé de prendre 5 cours (soit 3: crédits), contre 201 en 1978.

Ces statistiques permettent donc de conclure qu'il existe plus d'étudiants qui suivent plus de cours pour l'année universitaire 1979/80 au collège universitaire de Saint-Boniface. Par contre, les nouvelles en provenance du secteur communautaire sont loin d'être aussi encourageantes. On note en effet une baisse "importante" du nombre d'étudiants, qui tombe de 68 à 57. Affaire à suivre...

Le Cercle Molière rend public le contenu de sa prochaine saison

Le Cercle Molière vient de rendre public le contenu de sa programmation de la prochaine saison de pièces de théâtre qui seront jouées à la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, de Saint-Boniface. Les trois grandes productions de l'année seront d'abord, *Le journal d'Anne Frank* qui sera présentée du 23 novembre au 1er décembre; puis du 1er au 9 février 1980, le choix de la direction du Cercle Molière a porté sur l'adaptation du roman québécois de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*. Enfin, la troisième production majeure de la saison 1979-80 sera une comédie, *Célimare, le bien-aimé*, écrit par le français Eugène Labiche, et qui sera jouée du 25 avril au 3 mai prochain.

En annonçant maintenant le programme de sa saison, la direction du Cercle Molière en profite pour inviter le public à se procurer immédiatement des billets de saison de théâtre, afin de réaliser des aubaines sur les prix des billets d'entrée.

De plus, les détenteurs de billets de saison au Cercle Molière auront la chance de voir gratuitement, les 9 et 10 octobre en soirée, une pièce pour enfants Nico et Niski et la raquette volante, écrite par le manitobain Claude Dorge.

C'est d'ailleurs cette pièce qui partira tout l'automne en tournée de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Pour obtenir plus de renseignements sur les prix des billets de saison, on peut téléphoner aux bureaux du Cercle Molière, au numéro 233-8053.



THE TRIBUNE, Saturday, January 27, 1979

Difficult play made gripping by Cercle Moliere productio

A review

J'AIME LE CM

Le Cercle Molière Saison 79-80

LA LIBERTÉ, jeudi 19 avril 1979

CM 2: bravo aux novices en théâtre!

La "relève" du Cercle Molière mérite qu'on lui tire un grand coup de chapeau pour le spectacle CM 2, qui présentait - du 16 au 19 avril - quatre pièces qui ont permis à des novices de s'exprimer, et d'ajouter cette petite note d'impertinence qu... rime si bien avec jeunesse.

par Bernard Bocquel

LE FRANCO, vendredi 27 avril 1979

Le Cercle Molière: Une troupe d'expression française, oui, mais canadienne surtout

par SILVIE POLLARD-KIENTZEL

LA LIBERTÉ, jeudi 30 novembre 1978

'Sonnez les matines' ouvre bien la saison

par Bernard Bocquel

WINNIPEG FREE PRESS, SATURDAY, NOVEMBER 25, 1978

Cercle Moliere triumphs in season opener

By BRYAN RIVERS

WINNIPEG FREE PRESS, SATURDAY, APRIL 28, 1979

Cercle Moliere hit high note with comedy

BY BRYAN RIVERS

The Journal, St. Paul, Alberta, Wednesday, April 4th, 1979

French troupe

L'A.C.E.L.F. fonde la compagnie des cent-associés francophones

À l'occasion de sa trente-deuxième (32e) Assemblée générale, l'Association canadienne d'éducation de langue française a procédé à la mise sur pied de la Compagnie des cent-associés francophones.

Se référant à la Compagnie des cent-associés de la Nouvelle-France fondée par Richelieu sous le règne de Louis XIII, le Chanoine Lionel Groulx écrivait: "*Cette première génération de pionniers a du coins fait la preuve qu'une race française peut s'enraciner au Canada*".

L'A.C.E.L.F., en créant cette compagnie, veut: 1) Offrir un cadre exceptionnel et privilégié aux membres de cette corporation désireux de poursuivre leur action en vue de la consolidation du fait français en Amérique du Nord et plus particulièrement en territoire canadien; 2) Agir à titre de conseil et de soutien auprès de tous les organismes qui ont pour but la promotion de la vie française sous tous ses aspects en territoire canadien d'abord; 3) Souligner l'effort exceptionnel consenti par des personnes afin d'assurer le développement de la culture et de la langue françaises sur le plan international; 4) Rendre hommage aux défenseurs de la francophonie en Amérique du Nord et plus particulièrement en territoire canadien.

Le Conseil d'administration provisoire de la Compagnie a donc reçu les 25 premiers associés à titre de dame-officier et d'officier à l'occasion d'une cérémonie spéciale d'intronisation qui a eu lieu à Québec lors du congrès de l'A.C.E.L.F.

Liste des 25 premiers "associés"

Le Père Richard Arès, Québec; M. J.-Edmond Arsenault, Ile-du-Prince-Edouard; Mme Thérèse Baron, Québec; M. Alexandre-Jean Boudreau, Nouvelle-Écosse; M. Guy Brosseau, Québec; M. Martial Caron, Manitoba; le Père Clément Cormier, Nouveau-Brunswick; M. Charles-Auguste Demers, Ontario; M. Paul Desmarais, Ontario; M. Louis-A. Desrochers, Alberta; M. Gilbert Finn, Nouveau-Brunswick; M. Georges-Alain Frecker, Terre-Neuve; Mgr Paul-Émile Gosselin, Québec; M. le Juge Guy Goulard, Ontario; le Père Roger Guindon, Ontario; M. Georges-Émile Lapalme, Québec; Mme Gabrielle Levasseur, Ontario; M. le Juge Alfred-M. Monnin, Manitoba; M. Roméo Paquette, Colombie-Britannique; M. Rolland Pinsonneault, Saskatchewan; M. Alfred Rouleau, Québec; Mme Cécile Rouleau, Québec; M. Armand Saintonge, Nouveau-Brunswick; M. Adélard Savoie, Nouveau-Brunswick; Mgr Louis-Albert Vachon, Québec.



M. Monnin: "associé francophone"

M. Raymond Beauchemin, chancelier, et M. le Juge Alfred M. Monnin, signant son acceptation comme associé à titre d'officier de la Compagnie.



Exposition au C.C.F.M.

Depuis le 10 septembre se tient au Centre culturel franco-manitobain une exposition, mise sur pied par l'Office national du film, intitulée "Sous d'autres cieux". Des centaines de photographes ont sillonné le Canada d'une mer à l'autre, en tâchant de fixer la beauté du pays et les traits de ceux qui l'habitent.

Les petites nouvelles

Un festival "bluegrass" des métis

La "Manitoba Métis Fédération" organise, pour le samedi 22 septembre, un festival "bluegrass" au club de curling Heather de Saint-Boniface. Plusieurs artistes manitobains se produiront en spectacle continuellement à partir de 14h jusqu'à 01h00 du matin. Les billets pour ce festival sont disponibles, au coût de $6.00 en téléphonant aux numéros suivants: 942-2672 et 956-2070. Les profits de cette manifestation seront versés au fonds Émile-Pelletier, créé en souvenir de ce grand ami des métis, décédé au printemps dernier.

Soeur Marie Melançon: une retraite méritée

Plus de 150 éducateurs manitobains se réunissaient au Centre de ressources du Manitoba, au cours de l'été pour rendre hommage à Soeur Marie Melançon, qui prenait une retraite bien méritée.

Soeur Marie fut responsable de la Bibliothèque du ministère de l'Éducation dès ses débuts et a su rendre de nombreux services à tous les professeurs du Manitoba durant sa carrière.

Ce fut M. Gérard Lécuyer, directeur des projets spéciaux, du Bureau de l'éducation française, qui, lors de la réception, remit à Soeur Marie une gravure.

Ce sera maintenant Léonie Boisvert, auparavant à l'école du Sacré-Coeur, qui prendra la relève au Centre.

Concours d'art

À l'occasion de l'année internationale de l'enfant, le Centre culturel franco-manitobain, sous la direction de son artiste en résidence Lise Brémault, lance un concours d'art et d'artisanat sous le thème "Rêves d'enfants".

Les personnes intéressées, adultes ou enfants, sont priés de remettre leurs oeuvres avant le 31 octobre. Les objets des gagnants seront exposés dans la salle d'exposition du C.C.F.M. au mois de novembre. Pour d'autres détails, téléphonez à Lise Brémault au 233-8972.

LA sfm NOUS INFORME

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

Mme Marie Jubinville, directrice générale de la Soci té franco-manitobaine, vous annonce l'entrée en fonctions de trois nouveaux permanents: M. Normand Dupasquier, comme agent d'information; Mme Huguette Beaulieu, comme agent de développement dans le secteur des clubs d'investissements; et M. Wilfrid Gosselin, comme agent de développement communautaire.



NORMAND DUPASQUIER

M. Dupasquier est bien connu de la communauté francophone, ayant été jusqu'à tout récemment, directeur général du Comité culturel des francophones hors Québec, et qui, auparavant était directeur du Centre culturel franco-manitobain.

C'est par l'entremise de ce poste, nouvellement créé, que la S.F.M. espère s'assurer une information accrue auprès des Franco-Manitobains.



HUGUETTE BEAULIEU

Originaire d'Ottawa, **Mme Huguette Beaulieu**, demeure au Manitoba depuis déjà quatorze ans. Diplômée de la Faculté de Commerce de l'université du Manitoba, Mme Beaulieu travaillait depuis près de deux ans au bureau du vérificateur provincial comme vérificateur.



WILDRID GOSSELIN

M. Wilfrid Gosselin est aussi très bien connu de la communauté francophone, ayant été directeur de l'école Lacerte, enseignant et directeur d'école dans la division scolaire de la Rivière Rouge et consultant au Ministère d'éducation. Il apporte aussi avec lui plusieurs années d'expérience dans le domaine des relations humaines, de la communication et de la croissance personnelle.

Les malheurs d'Isabelle

Fin du chapitre VIII

- Ah, j'ai peur, courons Isabelle, ça pique des abeilles. Maintenant c'était à son tour de se faire admirer.

- Moi je n'ai pas peur; quand on ne bouge pas, elles ne piquent pas.

Et elle se planta carrément devant une ruche. Les abeilles voltigeaient, bourdonnaient. Quelques unes vinrent se poser sur la gamine qui commençait à avoir chaud, mais qui n'osait plus bouger. Un cri perçant, et Isabelle se retourna voir France courir à toute allure à travers la cour. Aussitôt elle sentit une douzaine de dards s'enfoncer dans sa chair. Terrifiée, elle se mit à courir. France s'était arrêtée, morte de peur.

- J'veux aller voir Maman, gémissait la petite. A ce moment même, Miss Norah sortait du bois.

- Ma pauvre poulette, dit-elle en voyant sa fille, barbouillée de rouge et les cheveux en désarroi. Qu'est ce que tu as sur le visage? Et ta robe, tu l'as salie.

Isabelle eut soudainement honte. Elle fit volte-face et courut de toutes ses forces au parc à foin. Ses joues, ses bras, ses jambes, son dos, sa tête, enfin tout son corps brûlait comme si elle était couverte de tisons vifs.

- Je devrais aller à la rivière, l'eau fraîche me ferait du bien. Elle vit Cocotte, dans un creux, dans la paille qui faisait des petits sons rassurants. Elle aimait parler aux animaux, et Cocotte avait le don de bien écouter ses confidences.

-J'vais aller tout à l'heure à la rivière. Mais faut que je te dise Cocotte, ce n'est pas de ma faute. France n'aurait pas du crier. Elle avait envie de pleurer, mais le sommeil l'envahie.

- Pousse -toi un peu Cocotte, j'veux dormir.

Elle se réveilla beaucoup plus tard, et elle ne pouvait pas ouvrir ni les yeux ni la bouche. Ses membres étaient si lourds qu'elle ne pouvait pas bouger. Puis elle entendit Jean crier: -Hé,vous autres, Isabelle est ici.

C'est que Jean allait chercher de la paille pour la litière des veaux. Il avait entendu Cocotte rouspéter, et curieux de trouver son nid, il était aller voir. Horrifié, il aperçu sa petite soeur.

Marie arriva en courant, suivie de la famille entière. La lune éclairait un petit paquet de linge surmonté d'un visage boursoufflé. Les jambes et les bras paraissaient grotesques tellement ils étaient gonflés. Elle avait vu quelque chose de semblable quand elle était petite et qu'elle courait sur la grève, et le souvenir du noyé lui revint avec horreur. Pourtant, si elle s'était noyée, que faisait-elle ici dans la paille? Le coeur défaillant elle toucha la petite. Elle était brûlante.

L'espoir lui revint. Elle a du tomber dans un nid de guêpes. Vite, il faut l'emmener à la maison. Jean souleva sa soeur. Ah ciel, que ça faisait mal, mais pas moyen de le dire. Sa langue ne voulait pas remuer, sa bouche ne voulait pas s'ouvrir.

Dans la maison on la baigna avec du vinaigre et de l'eau. On essaya de la faire boire et on l'enduit d'onguent. On parlait, d'aller chercher le docteur - mais où trouver le docteur? Demain, de bonne heure, on irait. En attendant, on la veillerait.

Après un long sommeil, elle souffla entre ses dents "limonade". Marie était heureuse.

- Elle s'en sortira, disait Geneviève, et mit une paille entre les lèvres de la petite pour qu'elle puisse enfin boire.

Longtemps elle resta couchée, ses membres engourdis, la tête bourdonnante. Quand elle était agitée et que Geneviève s'était levée pour aller la soigner, elle dit d'une voix rauque: - Raconte-moi une histoire.

Alors, Geneviève rit tout fort et dit, ça y est Ginnie, elle est guérie!

●

LES VA-NU-PIEDS
CHAPITRE IX

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

Du sublime au ridicule

Sans aucun doute, les Roux étaient des gens stoïques. Ils essuyaient, sans broncher, revers de fortunes, mésaventures, et les sacrifices qu'imposait une grande famille. Ils avaient eu beaucoup d'amis et ils en avaient perdus beaucoup. Toutefois, quand Marianne et Georges Giroff se décidèrent à partir, la famille entière fut profondément affectée. D'un seul coup les Roux perdaient leurs meilleurs amis et aussi la seule parenté habitant le Canada. Cependant, deux filles de cette famille étaient restées au Manitoba. Peut-être qu'à Noël, Gael et Annik viendraient leur rendre visite, et on revivrait encore les bons moments d'autrefois.

Et puis, il a fallu laisser le chien des Giroff au Canada. Pauvre Kiki! Il était d'une race douteuse et personne ne pouvait le décrire, car il était bariolé comme une courte-pointe. On était d'accord sur un point seulement. Il était énorme. Quand les Giroff partirent pour la Californie, ils le confièrent aux bons soins des Roux. Guy et Philippe, à ce moment-là âgés de 12 et 11 ans, avaient des projets pour ce chien. Ils le voyaient déjà attelé avec leur vieux Pataud, fendre la route couverte de neige comme deux huskies du Yukon. Ah, ce serait beau de poser le pied sur l'hélice du traîneau en criant comme les braves Métis du grand nord, "Mush, mush".

Mais les gars n'avaient pas prévu que ces deux chiens exactement de la même taille, avaient aussi à peu près la même sale tête. Les deux étaient jaloux et gourmands. Tous deux étaient fanatiques dans l'amour porté à leur propre maître. Kiki avait consenti à voyager à l'arrière de la voiture jusqu'à ce qu'il arrive chez les Roux, mais quand vint le temps de la "potée", Pataud n'avait pas été aimable. Après son copieux repas, le ventre tendu à crever, il voulait à tout prix priver Kiki de sa portion. Il y eut une petite bagarre, et insulté, ce dernier s'enfuit vers la sécurité de sa propre demeure.

Guy et Philippe firent de leur mieux pour le ramener. Ils lui attachèrent la corde au cou pour le tirer de force,mais Kiki n'avait rien à son épreuve et réussit à s'enfuir. Il se cacha pour deux jours, mais la faim le fit enfin sortir de sa cachette.

Les jours suivants, les deux gamins lui apportaient à manger, mais après l'humiliation de la corde, il ne voulait plus qu'on l'approche. Les lèvres repliées sur ses crocs, le poil hérissé, il attendait que les enfants disparaissent avant de toucher la nourriture qu'on lui apportait. Puis il se retirait sous le perron de la maison vide, pour attendre son maître qu'il ne verrait plus.

La nuit, il montait la garde, hurlant son ennui et son désespoir, si longtemps et si fort que les voisins à un mille à la ronde pouvaient l'entendre.

Un soir de novembre, Michel rentra de l'étable.

- Kiki hurle encore. Ca fait pitié tout de même. Bientôt il fera froid, trop froid pour laisser un chien dehors. Il faudrait que j'aille lui donner le coup de grâce.

Horrifiés, Guy et Philippe s'écrièrent,

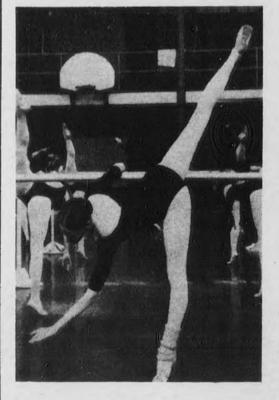
- Non, non, papa. On va l'apprivoiser, tu verras. Ca fait trois jours qu'il ne grogne plus. Même qu'on l'a caressé aujourd'hui. Le lendemain, Michel sella Starlette et alla vérifier l'état de Kiki. Il le trouva dans un état pitoyable. Il n'avait pas touché ses derniers repas, ses yeux étaient voilés, et il eut tout juste la force de se dresser sur ses pattes.

- Pauvre vieux vas, tu as assez souffert, dit Michel en caressant le museau sec et brûlant. Il enfila une cartouche dans son fusil. Les enfants qui jouaient dans la cour de l'école entendirent le bruit sec du coup de fusil. Guy et Philippe, soudainement, n'avaient plus envie de jouer.

La ferme des Giroff, maintenant, était délaissée. Les gens de l'est jetant un coup d'oeil en passant, regrettaient l'absence des Giroff et allaient chez les Roux pour prendre des nouvelles de leurs cousins. Un jour, en février, le grand Jacques Monnier qui passait à cheval, aperçut s'échappant de la cheminée de la maison déserte, un torrent de funée. Alarmé, croyant que la maison avait pris feu, il fourcha dans la cour, sauta d'un bond le perron et fit sauter la serrure de la porte.

Qui était le plus surpris? Le grand Jacques ou la petite boule de bonne femme aux immenses yeux bleus? Ne jugeons personne, mais la vue d'un petit être, aussi large que long, brandissant un couteau long comme le bras, était assez pour semer la terreur dans le plus vaillant des coeurs.

(Suite du chapitre IX la semaine prochaine)



LA DANSEUSE ÉTOILE DU BALLET

Le Ballet Royal de Winnipeg vient de nommer récemment sa nouvelle danseuse étoile. Il s'agit de Mlle Evelyne Hart, que nous voyons sur la photo, au premier plan, durant un exercice. Son professeur, Mme Ludmilla Bogomolova, du Bolchoi de Moscou, a dit d'elle: "Evelyne a du génie, quel dommage que nous n'ayons pas une artiste comme elle à Moscou".

Spectacles de ballet

18-21 septembre:

Le Ballet National présente Le Lac des Cygnes (les 18 et 19) et un programme mixte (les 20 et 21), comprenant "Le Rêve", ballet tiré de la pièce de Shakespeare. "Le Rêve d'une Nuit d'Été", ainsi que deux autres petits ballets.

10-14 octobre:

Le Ballet Royal de Winnipeg. Première représentation de l'année.

26-30 décembre:

Le "Casse-Noisette". Probablement le ballet favori de Winnipeg.

27 février-2 mars:

"Les Sylphides" et "Sébastien".

9-13 avril:

Dernier spectacle de l'année.

COURS D'ART ET D'ARTISANAT AU CCFM

(Responsable: Lise Brémault, tél.: 233-8972)

COURTEPOINTE - le jeudi 27 septembre (Denise Dupuis)

Introduction aux **techniques de rembourrage, d'assemblage et de piquage des courtepointes;** discussions sur le choix de tissus et de patrons, ainsi que sur l'application de ces techniques à la confection d'objets divers (vêtements, jouets, etc.).
$35.00 pour 10 leçons ($40.00 pour les non-membres).

COUTURE - le mercredi 3 octobre (Lise Brémault)

Discussions sur le **choix de styles, de tissus, de couleurs, etc.;** mesures et ajustements de patron; coupe et confection d'un vêtement.
$18.00 pour 8 leçons ($32.00 pour les non-membres).

CROCHET AVANCÉ - le lundi 24 septembre (Estelle Gauthier)

Lecture de patrons simples et plus compliqués; réalisation de projets simples et ensuite plus avancés.
$28.00 pour 8 leçons ($32.00 pour les non-membres).

DÉCORATION DE VÊTEMENTS POUR POUR ENFANTS... (Louise Duguay)

...avec des **appliqués, "patchworks", broderies et autres.**
$28.00 pour 8 leçons ($32.00 pour les non-membres).

DESSIN-PEINTURE - le lundi 24 septembre (Stella Sasseville)

Base en dessin, en peinture (utilisant medium de votre choix) et en histoire de l'art. Vous pourrez réaliser des tableaux, vous familiariser avec l'art moderne et développer votre sens de l'observation.
$38.00 pour 8 leçons ($46.00 pour les non-membres).

MACRAMÉ - le mardi 25 septembre (Raymonde Desrochers)

Confection d'un pièce murale comprenant une variété de noeuds simples et compliqués. Réalisation de projets plus avancés.
$28.00 pour 8 leçons ($32.00 pour les non-membres).

POTERIE - le mardi 25 septembre (Marie-Lourdes Fillion)

La préparation de l'argile; les techniques manuelles et celles du tournage sur un tour de potier; cuisson et les glaçures.
$35.00 pour 10 leçons ($40.00 pour les non-membres).

TISSAGE SUR MÉTIER À QUATRE LAMES - le lundi 24 septembre (Marcelle Forest)

Ourdissage **(mesure) des fils et montage du métier;** réalisation d'échantillons de patrons divisés, etc.
$28.00 pour 8 leçons ($32.00 pour les non-membres)

TRICOT À LA MAIN - le mercredi 26 septembre (Fabienne Pégis)

Montage des mailles; mailles endroits et envers, diminutions et augmentations, etc.; confection et assemblage d'un morceau simple.
$28.00 pour 8 leçons ($32.00 pour les non-membres).

- Tous les cours sont d'une durée de 2 heures (19h30 à 21h30), à l'exception du cours dessin-peinture qui a lieu de 19h à 21h30.
- Nous nous réservons le droit d'annuler un cours s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, Tél.: 233-8972

EN DIRECT

hebdo

Le Vendredi à 19 h 00

vous revient cette année à partir du 21 septembre

avec une nouvelle formule.



En première partie, l'animateur Maurice Auger vous présentera un reportage axé sur l'approfondissement d'événements socio-politiques

En deuxième partie, il s'entretiendra avec un invité bien connu de la scène manitobaine, ou d'ailleurs. Et à la fin de l'émission, Maurice Auger commentera un événement de l'actualité régionale ou nationale

Et vendredi, à 19h, pour sa première émission de la saison, Maurice Auger vous présentera **un reportage sur le 10e anniversaire de la Loi sur les Langues Officielles**, reportage qui retracera les progrès réalisés, ou non, dans le bilinguisme et qui analysera la situation actuelle.

Une réalisation de Claude Boux.

Maurice Auger

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 15 au 21 septembre

LES ATELIERS

Vendredi 21 septembre à 14 h 30:

Cette émission réalisée à Winnipeg par Léo Foucault vous fera visiter le village de Saint-Malo et rencontrer des résidents, tels que: **Cyrille Hébert, homme orchestre qui joue du piano et du violon en même temps; Delphis Pelletier qui bricole de petits objets.**

Puis une visite au foyer "chez nous" à Saint-Boniface vous fera faire connaissance avec Madame Bérubé qui fait de la pyrogravure et Mesdames Lepine, Mony et Bacchus qui pratiquent du Carpet-bowling.

Animation: Marie Benoist-Martin et Henri Saint-Georges.

Marie Benoist-Martin *Henri St-Georges*



Veuillez noter que cette émission avait déjà été programmée en mars dernier et n'avait pu être diffusée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

À 19 h 30 AUX BEAUX DIMANCHES

Soirée du 40e anniversaire de l'ONF

Pour cette **Soirée du 40e anniversaire de l'ONF**, la télévision de Radio-Canada a choisi de nous présenter quatre films.

Trois d'entre eux ont reçu des récompenses à maintes reprises et le quatrième est une réalisation toute récente.



de Co Hoedeman

de Jacques Drouin



de Gilles Carle



de Bernard Gosselin

D'abord *
CKSB - 1050

LES INFORMATIONS RÉGIONALES DIFFUSÉES AVANT CELLES DU RÉSEAU

le samedi:

8h57	3 minutes
10h00	3 minutes
12h10	5 minutes
13h58	2 minutes
14h57	3 minutes
15h57	3 minutes

le dimanche:

6h57	3 minutes
7h57	3 minutes
8h57	3 minutes
9h57	3 minutes
11h59	4 minutes
12h59	1 minute (manchettes)

LES INFORMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

DIFFUSÉES AUX HEURES SUIVANTES:

le week-end:

8h	Le Monde ce matin
midi	Le Monde maintenant
17h	De tous les points du monde
21h	Le Monde ce soir

À toi Jean-Maurice

Le dimanche de 18h à 23h

Quand j'écoute
j'écoute **CKSB-1050**



*Le sport dépoussiéré, sans publicité, avec Jean-Maurice Bailly

Claudette Soliman
Rédactrice en publicité

DES TÉLÉROMANS ... DES TÉLÉROMANS ... EN NOUVEAUTÉ

«Frédéric»

Première de **Frédéric**, le vendredi 21 septembre à 20 heures, à la chaine française de télévision de Radio-Canada. Qui est **Frédéric?** Tout d'abord, une création de Michel Faure et Claude Fournier; ensuite, un Français fraîchement débarqué à Montréal; enfin, une souriante étude de moeurs.

Un garçon optimiste

Les premières images de **Frédéric** nous font faire connaissance avec un jeune Parisien qui arrive à Montréal. Déjà, dans l'autocar qui fait la navette de Mirabel au centre-ville, Frédéric a l'occasion d'apprendre une des réactions du Québécois face au Français. Une fois arrivé dans le quartier des affaires, Frédéric apprend à ses dépens qu'il ne faut pas trop se fier au courrier, voire, au *curriculum vitae* long comme le bras, pour décrocher un emploi lucratif.

Mais Frédéric est un garçon sain et optimiste. Il ne se laisse pas décourager facilement et surtout il n'a pas la prétention de jouer les Jacques Cartier: il n'est pas venu à Montréal pour «découvrir» les Québécois et leur imposer ses façons de voir. Au contraire, Frédéric est rempli de bonne volonté; il a le sens de l'humour et il tente par tous les moyens de s'adapter le plus vite possible.

Distribution

Frédéric Laboissière ... François Castang
Rosaire Beausoleil ... Pierre Dufresne
Catherine Gagnon . Anne Caron
Odile Nadeau .. Christine Olivier
Une serveuse .. Mireille Thibault
Monique Ouellet ... Louise Lambert
Gaétan .... Robert Maltais
Louis .... Guy L'Ecuyer
Mme McDonald ... Monique Mercure

François Castang et Monique Mercure



à 20 h 30 aux Beaux Dimanches

Lancement en humour de la nouvelle saison de télévision

Un humour comme le nôtre, c'est le titre de la comédie de Gilles Richer qui sera présentée dans le cadre de la série **les Beaux Dimanches.**

Cette émission mettra en vedette France Castel, Louise Forestier, Michel Forget, Pierre Labelle, François Tassé, Suzanne Langlois, Marthe Nadeau, Jean Mathieu et Louise Bombardier. François Dompierre sera le directeur musical de cette revue réalisée par Roger Fournier.

L'auteur des textes de cette comédie s'est inspiré de l'actualité pour écrire une heure de sketches, de parodies et de chansons illustrant la vie d'aujourd'hui, à l'heure de toutes les libérations. Une émission drôle et fantaisiste qui marquera le lancement de la nouvelle saison de la télévision de Radio-Canada.

Louise Forestier



Michel Forget *Pierre Labelle* *François Tassé*



Suzanne Langlois *Marthe Nadeau* *Jean Mathieu* *Louise Bombardier*









DE RETOUR SUR VOS ÉCRANS

«Chez Denise»

Le dimanche 16 septembre à 19 heures, **Chez Denise** rouvre ses portes. Mme Dussault, la patronne; ses deux enfants: Jeannot et Michèle; son chef, Firmin Lapalisse; son assistant-chef, Federico Morelli; son barman, Jean-Paul Bordeleau; sa serveuse, Thérèse; la tante Eva, Monsieur Tony et son comptable Roland, ainsi que les coiffeurs d'à côté et les clients plus ou moins farfelus du restaurant attendent les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pour les faire rigoler ferme.



Denise Filiatrault



«La Petite Patrie»

A compter du lundi 17 septembre à 19 heures, les fidèles de **la Petite Patrie** retrouveront les personnages de Claude Jasmin.

«Terre humaine»

Les habitués de **Terre humaine**, le téléroman de Mia Riddez, ont rendez-vous à Ste-Marie-des-Anges, chez les Jacquemin, à compter du lundi 17 septembre à 20 heures.

«Race de monde»

C'est le mardi 18 septembre à 20 heures que le téléroman de Victor-Lévy Beaulieu, **Race de monde**, reprend l'affiche à Radio-Canada.

«Du tac au tac»

Le jeudi 20 septembre à 19 h 30, l'humoriste André Dubois nous ouvre de nouveau les portes de l'agence artistique **Du tac au tac.**

Jamais deux sans toi revient à l'antenne le mardi 18 septembre à 20 h 30.

Les téléspectateurs qui ont le sens de l'humour retrouveront avec ravissement le couple Duval, Rémi et Francine, leurs deux enfants, leurs amis et connaissances.



Jean Besré et Angèle Coutu





SAMEDI

15 septembre

9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
"Ski nautique". Dans le cadre des Jeux du Québec
11:00 JOE, LE FUGITIF
"La Course" (dernière)
11:30 LES RICHESSES DE LA MER
Narration: Ronald France. "Le Mimétisme". Le banc de corail ravit le coeur et l'esprit (dernière).
12:00 VIVRE ET SURVIVRE
"L'Odyssée des oies blanches" Documentaire réalisé par D. et J Bartlett. Narration: Pierre Nadeau
13:00 MYSTÈRES ET SECRETS DES PROFONDEURS SOUS-MARINES
"Le Jardin sous la mer". Réal Albert Fischer. Au large de Port Soudan, en mer Rouge, nombreuses variétés d'anémones de mer
13:15 LE BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Reporters sportifs Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Réal.: Julien Dion
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Debut.
Cinq pays participent à cette course la France, le Luxembourg, Monte Carlo, la Suisse et le Canada. Nous rencontrerons les jeunes qui sont partis pour Paris le 21 août dernier. Nous verrons les films qu'ils ont présentés et nous aurons une idée de la personnalité de chacun. Animateur Jean-Pierre Masse. Réal.: Jean Picard
17:00 POLY EN ESPAGNE
Avec Thierry Missud et Jordy Esprasate.
18:00 TÉLÉJOURNAL
18:05 À CONTREPOIDS
18:30 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Documentaires relatant notre histoire. La Grange-étable au pays de l'hiver
19:00 CINEMA
Visa pour l'aventure - comédie américaine réalisée par H. Leonard
J'aime le noir et le blanc documentaire belge sur l'un des plus importants graveurs du siècle: Frans Masereel.
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le parti Libéral
23:10 CINÊMA
L'Assassinat de Trotsky (The Assassination of Trotsky). Drame historique réalisé par Joseph Losey avec Richard Burton, Alain Delon et Romy Schneider. En 1940, le révolutionnaire russe Trotsky vit en exil au Mexique dans la crainte d'un attentat contre sa vie. Sa résidence est sous une surveillance armée de gardes volontaires. Un attentat en force ayant échoué, un certain Jackson, qui s'est gagné l'amour d'une femme de l'entourage de Trotsky, reçoit mission de terminer l'affaire. Jackson parvient à rencontrer Trotsky seul à seul et à accomplir son forfait (It.-fr. 72
24:55 CINÉ-NUIT
Staline. Documentaire réalisé par Francis Caillaud

DIMANCHE

16 septembre

9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Début
Dessins animés.
9:30 MERCI MONSIEUR NOÉ
Début.
"La Mort de Pierre et Paul"
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père Yvon L Soucy, de la paroisse Saint-Rémi Réal.: Jacques Renaud, Ottawa
11:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
Début.
"La Bataille de Troie"
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'agriculture haïtienne
13:00 FOOTBALL CANADIEN
Du Stade Ivor Wynne de Hamilton. Les Alouettes de Montréal rencontrent les Tiger Cats de Hamilton Commentateur: Pierre Dufault Analyste: Pierre Dumont
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Début.
La Terre, cette inconnue: les séismes
16:00 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française
16:30 LA ROUTE DES VIKINGS
17:00 SECOND REGARD
Début.
Magazine religieux. Anim.: Myra Cree
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme
19:00 CHEZ DENISE
Debut.
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Un humour comme la nôtre. Comédie avec France Castel, Louise Forestier Michel Forget, Pierre Labelle François Tassé, Suzanne Langlois Marthe Nadeau, Jean Mathieu et Louise Bombardier. Dir. musicale François Dompierre. Réal.: Roger Fournier
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Soirée du 40e anniversaire de l'ONF
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
La Villégiature. Drame réalisé par Marco Leto, ave Adalberto Maria Merli, Adolfo Celi et John Steiner. En 1930, le fascisme monte en Italie. Pour avoir refusé de prêter serment de fidélité au Duce, un professeur est envoyé en "villégiature" dans une île. Il y côtoie un commissaire ex-élève de son père, mais aussi des détenus [illegible] presque tous [illegible]. La mort d'un jeune [illegible] secouera son apathie (It. 73).

LUNDI

17 septembre

9:00 9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La vie des animaux domestiques.
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Début.
L'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Livres pour enfants".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Début.
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Petits bricolages: "Les Fleurs". Arrangements floraux
11:30 WICKIE
Début.
12:00 UN ANIMAL
Des animaux
12:30 LES COQUELUCHES
Début.
Au Complexe Desjardins. Anim.: France Castel et Yoland Guérand
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Début.
Réal.: Yves Dumoulin
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
Début.
Animateur: Jacques Fauteux
15:30 LES CORSAIRES
Début.
Réal.: Claude Barma. Interprètes: Michel LeRoyer, Christian Barbier
16:00 BOBINO
16:30 SIOCNARF
Début.
Un petit garçon venu d'ailleurs, François, invite les jeunes au pays des rêves
17:00 LA FEMME BIONIQUE
"Témoin du passé
18:00 CE SOIR
19:00 LA PETITE PATRIE
Début.
Prenez garde aux flots noirs"
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Début.
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale: recettes, techniques de base, cuisson et l'équilibre des menus
20:00 TERRE HUMAINE
Par accident, un incendie se déclare au campus des jeunes. Martin est gravement blessé et une jeune fille perd la vie
20:30 LES JORDACHE
(dernière).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 L'HOMME D'AMSTERDAM
Début.
(1re de 6): "Le Timbre rouge".
24:20 UN HOMME À DÉTRUIRE
Drame réalisé par Mike Hodges, avec Michael Coles, Ronald Clarke et Joyce Blair. Une hôtesse dans un club demande un rendez-vous à un journaliste. Moyennant une forte somme, elle lui révélerait le nom d'un homme politique mêlé à la prostitution (Brit.)

MARDI

18 septembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Début.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
Début.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Psychologie".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand et son fils Antoine. "Grand Bricolage".
11:30 LES ENFANTS DU 47A
12:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
Début.
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Cyril Beaulieu. Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 CINÉMA
Le Tumulte (Toys in the Attic). Drame réalisé par George Roy Hill, avec Dean Martin, Géraldine Page et Yvette Mimieux. Deux soeurs ont toujours fermé les yeux sur les faiblesses de leur frère qu'elles ont élevé.
16:00 BOBINO
16:30 L'AGENCE LABRICOLE
Début.
17:00 LES PIERRAFEU
"Concentration".
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE DE DISNEY
"La Gnome-mobile" (1re de 2).
20:00 RACE DE MONDE
Début.
Charles convoque tous ses enfants pour un conseil de famille. Abel reçoit la visite d'un copain, parti depuis trois ans
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Début.
21:00 TELEMAG
Début.
22:00 L'ENFANCE À VIVRE
Début.
À l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, une enquête a été faite qui vise à connaître leur comportement et leur compréhension face aux enfants Résultats de cette enquête. Réal.: Robert Séguin (1re de 2)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Anim.: Bernard Derome.
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 RENCONTRES
Inv.: Georges Duby. Ecrivain et professeur d'histoire des sociétés médiévales au Collège de France.
23:20 CINÉMA
"César et Cléopâtre". Drame historique avec Alec Guiness et Geneviève Bujold. Cette version de l'histoire de César et Cléopâtre insiste sur le fait que cette dernière fut pour César la plus dangereuse des conquêtes. (Britannique)

MERCREDI

19 septembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAM TAM
Début.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"A votre santé".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
La cuisine, avec Juliette Huot. Inv.: Paul Buissonneau. Tourte comptoir et salade de pêches et tomates.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
Début.
"La Maison du capitaine".
12:00 LES FILLES DU CIEL
Début.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. "Le Dernier Crépuscule"
18:00 CE SOIR
20:00 BASEBALL DES EXPOS
Du Shea Stadium de New York. Les Expos de Montréal rencontrent les Mets de New York. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 À COMMUNIQUER
22:00 LES AMIS DE MES AMIS
Narration et texte: Daniel Bertolino. Prod.: Via le Monde
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
24:20 CINÉMA
Aguire, la colère de Dieu. Drame historique réalisé par Werner Herzog, avec Klaus Kinski, Helena Rojo, Del Negro et Ruy Guerra. À la recherche de l'Eldorado, en 1560, un groupe de reconnaissance envoyé par Pizarro doit rebrousser chemin. Le second. Aguire, se mutine et tente une nouvelle conquête. Son ambition l'entraîne vers la catastrophe et la folie (All. 72)

JEUDI

20 septembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
"La Rencontre".
9:30 ANIMAGERIE
9:45 D'HISTOIRE ET DE PAPIER
Début.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Coiffure": "Les Modes... d'où viennent-elles?"
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoît Marleau. Inv.: Eddy Toussaint. Il sera question de la troupe et des exigences du métier de danseur.
11:30 MONSIEUR ROSÉE
Début.
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Documentaire réalisé par Yvon Collet et Pierre Bartoli. "La Vie dans une forêt tropicale".
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Léo Bernier. Réal.: Martin Gaudreault.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jeannette Tardif.
14:30 CINÉMA
Le Toit. Drame réalisé par Vittorio de Sica, avec Gabriela Pollota, Giorgio Lustuzzi et Gaetano Renzelli. Un couple de jeunes mariés réussissent, avec l'aide d'amis, à se construire une toute petite maison, tout juste un toit (It. 56).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
Début.
17:00 LES PIERRAFEU
"Apprenez en dormant".
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 QUI SONT-ILS?
Inv.: Maurice Richard, as du hockey (dern. de 2).
19:30 DU TAC AU TAC
Début.
"Le Bon Gaétan". Un Arabe milliardaire est supposé acheter l'édifice de l'agence Lemay pour le démolir.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
Début.
20:30 LES GRANDS FILMS
L'Imprécateur. Satire réalisée par Jean-Louis Bertucelli, avec Jean Yanne, Michel Piccoli et Jean-Pierre Marielle. Le directeur du marketing d'une multi-nationale se tue dans un accident de voiture. Au moment d'apprendre la nouvelle, chaque employé trouve sur sa table de travail un rouleau de papier sur lequel est imprimé un texte bizarre (Fr.).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:30 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
24:50 CINÉMA
Quand les aigles attaquent (Where Eagles Dare). Drame d'expionnage réalisé par Brian G. Hutton, avec Richard Burton, Clint Eastwood et Mary Ure. Pendant la dernière guerre mondiale, un commando britannique est chargé d'aller délivrer un général allié prisonnier dans une forteresse nazie juchée dans les Alpes (Brit. 68).

VENDREDI

21 septembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour sur terre".
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"La Cloche de plongée" (dern. de 2).
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Soins à domicile".
11:00 À COMMUNIQUER
11:30 DOCTEUR DOOLITTLE
Début.
12:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Début.
"La Rencontre".
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Gaston Brisson. Réal.: Lucien Létourneau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
Visite du village de St-Malo, au Manitoba. Visite au "Foyer de chez nous", à St. Boniface et rencontre avec un groupe qui pratique le "carpet-bowling". Rech. et réal.-coordonnateur: Léo Foucault. Prod.: CBWFT-Winnipeg.
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Début.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
Début.
17:00 MAITRES ET VALETS
Début.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine animée par Maurice Auger. Réal.: Claude Boux.
19:30GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicol.
20:00 FREDERIC
Début.
Un Parisien arrive à Montréal. Dans l'autocar de Mirabel, Frédéric a l'occasion d'apprendre une des réactions du Québécois face au Français.
20:30 HORS SÉRIE
QB VII (1re de 6). D'après l'oeuvre de Léon Uris, réalisée par Tom Bries, avec Ben Gazzara, Anthony Hopkins et Dame Edith Evans. Le procès intenté à un médecin par un écrivain américain, qui l'accuse d'avoir commis d'atroces expériences sur les détenus pendant la deuxième guerre mondiale.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Anim.: Louise Arcand.
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/ SPORTS
23:20 CINÉMA
L'Année sainte. Comédie policière réalisée par Jean Girault, avec Jean Gabin, Jean-Claude Brialy et Danielle Darrieux. Un bandit s'échappe de prison avec un compagnon de cellule. Profitant de l'Année sainte, ils tentent de se rendre à Rome pour y récupérer un magot mais l'avion est détourné sur Tanger par trois Italiens. L'homme se fait passer pour prêtre (Fr.-it. 76).
1:05 CINÉ-NUIT
Nids d'espions à Istanbul (Innocent Bystanders).

Au téléphone, composer (204) 247-4823



LA LIBERTÉ

Paraît depuis 1913

Tirage: 12.000

Vol. 67 No 10 SAINT-BONIFACE JEUDI 7 JUIN 1979

Culture

● La chanteuse Pauline Julien, le symbole, s'il en est un, de la femme "engagée" dans la politique et le féminisme, a participé à l'enregistrement d'un spectacle au CCFM. Elle a accordé une entrevue à André-Yves Rompré qui nous dévoile "la vraie nature" de Pauline Julien.

Éditorial

Le viol demeure, malgré notre société progressiste, un des sujets les plus tabou. L'Office national du film a réalisé un document impressionnant sur cette question. André-Yves Rompré est allé visionner "Mourir à tue-tête" et explique qu'il est temps de repenser notre attitude devant ce drame vécu par les femmes violées.

Actualité

● Le "market garden", un terrain de 23 acres situé à Saint-Boniface Nord, et appartenant au CN, risque de se transformer en une série d'immeubles à logements multiples. La compagnie Qualico, qui détient une option d'achat sur ce terrain, a présenté son projet au Comité des résidants de Saint-Boniface nord; Raymond Hébert et Marcelle Trépanier nous en dressent un bilan.

● Au moment où nous allions sous presse, un seul candidat vraiment connu s'est présenté pour le poste de conseiller du quartier Taché, un poste laissé vacant par M. Robert Bockstael. Il s'agit de l'homme d'affaires Guy Savoie, natif de Saint-Boniface, qui s'est d'ores et déjà engagé à travailler pour la population du quartier Taché. S'il est élu, bien sûr.

L'Affaire Forest devra attendre jusqu'en octobre

La Cour suprême du Canada a accepté, lundi 4 juin, d'entendre l'appel interjeté par la Province du Manitoba au sujet du jugement rendu récemment par la Cour d'appel du Manitoba qui fait du français l'égal de l'anglais dans notre province. Toutefois, contrairement aux espoirs exprimés par M. Georges Forest et ses défenseurs, la Cour suprême a décidé d'entendre l'appel seulement en octobre.

On se souvient que Me Alain Hogue avait souhaité que la cause de M. Forest soit jugée par la Cour suprême en même temps que l'appel d'un cas similaire, concernant la validité de certains articles de la fameuse loi 101 du Québec qui a fait du français la seule langue officielle des tribunaux et de l'Assemblée nationale de cette province. Me Hogue n'a pas obtenu satisfaction sur ce point, la Cour suprême n'ayant pas voulu différer à la fin juin le procès concernant le Québec.

Pour sa part, M. Forest s'est déclaré "déçu" que l'appel ne puisse être entendu qu'en octobre. "Non seulement nous attendons déjà depuis trois ans pour que justice soit faite mais si le jugement est rendu vers le mois de décembre, le climat ne sera pas propice pour organiser une fête. Sans compter qu'il reste encore tellement de travail de sensibilisation à faire".

Epp au Cabinet

Dans le premier gouvernement conservateur depuis 16 ans, on ne retrouve qu'un seul des sept députés conservateurs élus le 22 mai au Manitoba. Il s'agit de M. Jake Epp, un Mennonite de 39 ans, représentant depuis six années déjà de la circonscription fédérale de Provencher, qui hérite du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Il est aussi intéressant de rappeler, vu les résultats de l'élection, la déclaration de Jake Epp au sujet de la francophonie, et du Québec en particulier. "Il faudra d'abord, avait-il souligné, que le parti démontre qu'il reconnaît les aspirations d'un nouveau Québec, qui se traduit par l'expression d'une réalité spécifique. Et deuxième le PC devra prouver qu'un gouvernement conservateur ne sera pas seulement un gouvernement des Canadiens anglais".

Les coordonnateurs se rencontrent

Pauline Hince, responsable des programmes d'animation de la Société franco-manitobaine a reçu en fin de semaine dernière sept coordonnateurs régionaux venus à Saint-Boniface pour tenir une "session intensive de formation", comme c'est la coutume chez beaucoup de bénévoles qui oeuvrent dans la francophonie. Divers échanges ont marqué cette journée de rencontre avec les coordonnateurs venus de La Broquerie, Saint-Adolphe, Sainte-Rose du Lac, Saint-Martyrs-Canadiens, Otterburne, Saint-Léon et Saint-Norbert.

La chronique de Raymond Hébert

Dans la présente livraison de La Liberté, nous inaugurons une chronique d'affaires publiques, rédigée par M. Raymond Hébert. M. Hébert, ancien sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, a eu une carrière de dix ans dans les fonctions publiques du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Natif du Manitoba, où il a obtenu un B.A. du Collège de Saint-Boniface et une maîtrise en sciences politiques à l'Université du Manitoba, il a oeuvré dans les domaines de la santé, du développement social et économique, et de l'éducation. Sa chronique portera sur les événements courants qui touchent de façon particulière la communauté franco-manitobaine, ainsi que sur des sujets divers.

André-Yves Rompré
rédacteur en chef

SAINT-BONIFACE n'a pas l'intention de perdre son titre

Avant de s'intégrer à Winnipeg en 1972, Saint-Boniface (Manitoba) était la plus grande ville française au Canada en dehors du Québec. Elle a conservé son charme distinctif et son caractère typiquement français et catholique.

par Claude R. LEMIEUX

Son histoire, comme celle de la ville de Winnipeg, remonte à 1738, alors que Pierre de la Vérendrye, trappeur, soldat et explorateur construisit le Fort Rouge au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, emplacement actuel de Winnipeg.

La Vérendrye et ses deux fils furent les premiers hommes blancs à se rendre dans la région qui est devenue le Manitoba actuel.. Un des fils, Jean-Baptiste, fut assassiné par les Indiens Sioux deux ans avant la construction du Fort Rouge, un des nombreux forts à se dresser dans le voisinage immédiat.

L'explorateur, né à Trois-Rivières au Québec, a ouvert une grande partie du territoire de l'Ouest à la traite des fourrures; un monument le commémore dans un petit parc de l'avenue Taché, en face de l'hôpital Saint-Boniface.

Un homme qui a profondément empreint le Manitoba et la Saskatchewan, le chef métis, Louis Riel, fut pendu à Régina en 1885. Né à Saint-Boniface en 1844, Riel fut président du gouvernement provisoire formé en 1869, pour protester contre l'admission de la région dans la Confédération sans consulter ses habitants. Sa tombe, attraction touristique, se trouve dans le cimetière de la basilique de Saint-Boniface.

Près de la simple pierre tombale, on remarque celle d'un autre personnage légendaire des débuts de l'Ouest canadien, Mgr Joseph Norbert Provencher, premier évêque catholique de Saint-Boniface. Il construisit la première basilique en 1818; elle fut à plusieurs reprises la proie des flammes et dut être reconstruite six fois.

La partie avant de la basilique de pierre ne s'est pas écroulée lors de l'incendie de 1968. Elle a été préservée et une église moderne a été construite à l'arrière. Non loin de la basilique, au 494 de l'avenue Taché, le musée de Saint-Boniface expose plusieurs reliques évoquant La Vérendrye, Riel, Mgr Provencher et nombre d'autres pionniers de la région. Le couvent des Soeurs Grises, qui fut construit en 1846 et demeure le plus ancien édifice de l'Ouest canadien, abrite le musée. Pendant la période qui s'est déroulée entre sa construction et l'ouverture du musée en 1966, le couvent a fait office d'orphelinat, de foyer pour vieillards et d'hôpital. Le musée est administré par la communauté de Saint-Boniface et l'entrée est gratuite.

Devant le vieux couvent se dresse un monument formé de plusieurs meules provenant d'un moulin qui appartenait au père de Louis Riel. Dans le musée, on peut admirer la première cloche d'église du district de la rivière-Rouge. Datant de 1819, elle fut un cadeau de Lord Selkirk, fondateur de la colonie de la rivière Rouge, à Mgr Provencher.

Plusieurs souvenirs, pièces d'artisanat et autres objets sont exposés sous forme de tableaux.



Venus pour le projet "IDA"

Un groupe de cinq parlementaires français était de passage à Winnipeg lundi dernier, et c'est au siège social de la Manitoba Telephone System qu'ils se sont arrêtés. La raison de leur présence au Canada? - Ces cinq députés sont les membres d'une Commission parlementaire en mission au pays afin d'observer nos installations de télécommunications.

Ils se sont arrêtés à la Manitoba Telephone System pour se faire expliquer le fonctionnement du projet expérimental de télématique "IDA" (Synthèse entre télécommunications et informatique) récemment mis en chantier au Manitoba. Les cinq parlementaires en visite étaient MM. Michel Durafour, André Duromeau, Roland Huguet, Pierre Micaux et Pierre Lataillade. Un fonctionnaire, M. Vandeginste les accompagnait dans ce périple d'une douzaine de jours dans les principales villes canadiennes.

Les petites nouvelles

"Marchethon" à La Broquerie

La "ligue de Saint-Gérard", une ligue pour la vie de La Broquerie, organise un marchethon pour le samedi 29 septembre afin de "continuer le travail d'éducation du respect pour la vie sous toutes ses formes" et aussi pour amasser des fonds à cet effet.

Les marcheurs sont bienvenus dès 9h30 à l'école secondaire de La Broquerie. Au retour des marcheurs, un goûter sera servi à ce même endroit. Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec Gertrude Dubé au numéro 424-5259.

Le club Toastmaster Louis-Riel

Pour apprendre à conduire une assemblée officielle, présider ou participer à des débats officiels, améliorer son sens de l'humour, ou encore être garçon d'honneur à un mariage, ou même offrir le toast à une mariée, le Club Toastmaster Louis-Riel de Saint-Boniface offre à ses membres ce genre d'apprentissage particulier. Les membres de ce club se rencontreront cette année une fois la semaine, le mardi soir, à l'hôtel Marion, situé au 393 rue Marion à Saint-Boniface. Et ce, à compter du 18 septembre. Pour de plus amples informations, composer le 256-2852, après 18h. (M. Maurice Jegues).

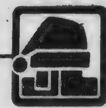
Onze ministres de l'Éducation à Winnipeg

Les membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) seront les invités du ministre de l'Éducation du Manitoba, M. Keith Cosens, les 24 et 25 septembre au Holiday Inn de Winnipeg. Il sera question, pendant ces deux jours de rencontres de l'étude des travaux en comités de ce Conseil, ainsi que des prévisions budgétaires pour l'année qui vient.



Une suédoise au collège secondaire

Dans le cadre d'un échange d'étudiants parrainé par l'Agence internationale "AFS", une jeune suédoise du niveau de 12e année, Mlle Britta Thedin, passera une année complète au collège secondaire de Saint-Boniface. Pendant son séjour au Manitoba, elle habitera chez la famille Antoine Gagné, du parc Windsor. Le coordonnateur responsable de l'agence "AFS" au Manitoba, M. Lucien Loiselle, avait convié la presse en début de semaine pour présenter sa jeune suédoise. On reconnait sur cette photo, de gauche à droite, M. Loiselle, Juliane Schaibel, une manitobaine qui avait séjourné en Suède l'année dernière, Britta Thedin, et trois membres de la famille Gagné de Saint-Boniface: Jocelyne, Jean-Paul, et Stella.



TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES
À VENDRE OU À LOUER

Tél.: 233-1863 171, rue Marion Saint-Boniface

CARMAN MOXLEY RENTALS LTD Aurèle Dupuis, prop.



Tél.:
233-4478
1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E, Kustom Koach, Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird
- Location à la semaine ou au mois
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

CERTIFICATS À TERME

11%

POUR UN AN
- payables à échéance seulement -
(minimum $1,000.00)

TÉL.: (1) 736-2935



Caisse Populaire de La SALLE
Credit Union Ltd.
La SALLE, Manitoba R0G 1B0



Rolly's Transfer Co. Ltd.

256-5869 256-2564

Personnel tout à fait expérimenté

Concours d'Art et d'Artisanat

À l'occasion de l'année internationale de l'enfant, le C.C.F.M. organise un concours d'art et d'artisanat ayant pour thème **"RÊVES D'ENFANT"**.

1ère catégorie: **enfants d'âge de 7 à 9 ans**
2e catégorie: **enfants d'âge de 10 à 12 ans**
3e catégorie: **enfants d'âge de 13 à 15 ans**
4e catégorie: **adultes - (débutant)**
5e catégorie: **adultes - (avancé)**

Critères de sélection: respect du thème, qualité du travail et recherche artistique.

Date de soumission: le 31 octobre 1979.

Les objets gagnants seront exposés dans la Salle d'exposition du Centre culturel en novembre.

Intéressé à soumettre vos oeuvres d'art (ou d'artisanat)?

Contactez Lise Brémault au 233-8972.

$2,000 de réduction d'usine

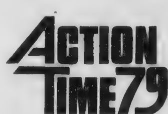


sur moissonneuses-batteuses grande capacité - MF 750 et MF 760

Ces moissonneuses-batteuses ont gagné leur réputation d'une façon sûre en exécutant les gros travaux le mieux et le plus vite. Maintenant vous pouvez acheter une nouvelle Massey-Ferguson 750 ou Massey-Ferguson 760 à un prix imbattable. La grosse moissonneuse-batteuse et la grosse économie vous attendent chez notre représentant durant "Action-Time '79".

L'usine nous a alloué une réduction de $2,000 sur les MF 750 et MF 760, ce qui signifie une réduction supplémentaire pour vous. Les deux moissonneuses-batteuses sont équipées de moteur diésel efficaces et d'exclusifs cylindres de forte puissance qui maintiennent une vitesse constante de battage qui met plus de blé propre et entier dans le réservoir.

Notre réduction d'usine vous permet plus facilement que jamais de posséder une moissonneuse-batteuse Massey-Ferguson. Venez nous voir pour plus d'informations ou appelez.





Cette offre prend fin le 28 septembre et peut varier suivant disponibilités.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES PRÊTES À L'OUVRAGE

Nouvelles moissonneuses-batteuses Massey-Ferguson, modèles 760, 750, 550.

- Une moissonneuse-batteuse usagée 815 International Harvester, à autopropulsion.

- Une moissonneuse-batteuse usagée 403 International Harvester, à autopropulsion, comprenant les accessoires directs et un accessoire "Sunflower".

- Une moissonneuse-batteuse usagée 510 SP, Massey-Ferguson, diésel, cabine, 3 séparateurs.

BRODEUR FRÈRES LTÉE

SAINT-ADOLPHE: 883-2303 **WINNIPEG: 269-4603**

Vous êtes cordialement invités à la présentation du film

LA RIVIÈRE ROUGE DE LA VIE

"le système miraculeux du coeur et du sang soutient la vie physique; le miracle du sang du Christ donne la vie éternelle"

Crée par l'Institut Moody de la science avec le Dr. Irwin A. Moon

le dimanche soir 23 septembre à 19h30

au Centre Culturel Manitobain
340 Provencher, Saint-Boniface
La Petite Salle de Spectacle

Organisé par les églises fondamentales bibliques du Manitoba

BIENVENUE À TOUS

Entrée gratuite



La Ligue des Femmes Catholiques
ACTUALITÉS

DIMANCHE, le 23 septembre 1979
Ile-des-Chênes - **THÉ-BAZAR**, 14h à 16h, au Centre Récréatif

MERCREDI, le 26 septembre 1979
Saint-Jean-Baptiste - **RENCONTRE PRÉSIDENTES-AUMÔNIERS** et préliminaire au congrès, 19h30 à 22h

DIMANCHE, le 7 octobre 1979
Lorette - **SOUPER PAROISSIAL**, 12 h à 18 h, salle paroissiale

LUNDI, le 8 octobre 1979
Winnipeg - **CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE** à 14h au Rainbow Stage. Organisé par: C.W.L., Chevaliers C., U.C.W.L. et la L.F.C. pour clôturer l'Année de l'Enfant en famille

SAMEDI, le 13 octobre 1979
Saint-Norbert - **VENTE-REMUE-MÉNAGE**, 13h à 21h, salle paroissiale

DIMANCHE, le 14 octobre 1979
Transcona - **SOUPER PAROISSIAL**, 16h à 19h, paroisse de l'Assomption, 711 Leola

SAMEDI, le 20 octobre 1979
Saint-Léon - **CONGRÈS DIOCÉSAIN** L.F.C.

La Fédération des femmes canadiennes - françaises rend public son plan d'action

Réunis à Ottawa la semaine dernière, les membres du conseil d'administration de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, dont la Ligue des femmes catholiques du Manitoba est un organisme affilié, ont exprimé la volonté de participer encore davantage au développement de leur communauté.

À cet effet, et suite aux nombreuses recommandations formulées lors de la rencontre nationale "Orient'action" du mois de mai, la Fédération a décidé de mettre sur pied plusieurs comités chargés d'élaborer sur une nouvelle politique d'information et d'expansion. Un comité en particulier verra à étudier la possibilité d'un rôle accru et d'une meilleure participation au pouvoir d'initiative des communautés francophones.

Par ailleurs, un projet national de recherche a été mis en route. Son objectif principal sera de cerner tout l'apport de la femme francophone à sa communauté. Ce projet devrait conduire, d'ici deux années, à la publication d'une "étude sur la situation présente de la femme francophone compte tenu de son histoire et des défis de la société actuelle", comme il est précisé dans un communiqué de la F.F.C.F.

Un autre souci de la Fédération est de renouveler l'actuelle constitution de l'organisme "pour répondre aux besoins du membership actuel et aux demandes sans cesse croissantes qui sont faites à l'organisme". Finalement, avec ce plan d'action, la F.F.C.F. croit pouvoir "répondre aux besoins les plus pressants que dictent à la fois les situations émanant des domaines de la situation de la femme et du développement des communautés francophones".

Sainte-Anne

L'aide au refugiés

Depuis plusieurs semaines déjà, un comité d'accueil pour les réfugiés indochinois a été formé à Sainte-Anne. Les quatorze membres de ce comité se sont répartis les tâches suivantes: coordonnatrice, Francyne Lemoine; logis, Gérard Desrosiers; publicité, Jeannette Ruest; transport et accueil, Georges Moreau et Lucille Moreau; administration des finances, Guy Lévesque; services scolaires, Paul Ruest; services sociaux, Gabriel Lemoine; ameublement et nécessaire de cuisine, Norbert Ritchot et Suzanne Ritchot; vêtements et literie, Yvonne Boulianne, Annette Desrosiers et Ida Lévesque; projets spéciaux, Jude Boulianne.

Grâce à la générosité des gens de la région, le comité a pu recueillir au-delà de $6,000. À cette somme s'ajouteront des dons d'environ $2,000 qui ont été promis et aussi les profits qui seront récoltés par des projets initiés par le comité d'accueil ou par d'autres groupes intéressés de la paroisse.

Ceci a permis au comité de commencer les démarches officielles nécessaires pour parrainer une famille de réfugiés. Il est prévu que l'arrivée de cette famille se ferait dans un délai de trois mois.

Les petites nouvelles

Louis Molin à Ouagadougou

M. Louis Molin, le chroniqueur spécialiste des questions agricoles à Radio-Canada Winnipeg, s'envolera au cours des prochains jours pour Ouagadougou, en Haute-Volta (Afrique). M. Molin passera près d'un mois là-bas afin de suivre un cours de perfectionnement en communications. Ce stage devrait lui permettre d'acquérir plus de connaissances sur le traitement et la vulgarisation de l'information à caractère technique diffusée en milieu rural. C'est par l'entremise du ministère du Tourisme et des Affaires culturelles du Manitoba que M. Molin a pu être sélectionné pour participer à ce cours. Ces projets sont parrainés par l'Agence internationale de coopération culturelle et technique.

nécrologie

M. Georges (Petzi) Tremblay

Le samedi 25 août 1979, à l'hôpital général de Brandon, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Georges Tremblay, époux de Eva Roy, de Brandon, autrefois de Saint-Lazare.

La messe des funérailles a eu lieu dans l'église de Saint-Lazare, le mardi 28 août à 14 heures. Le célébrant était le Père Aurel Préfontaine.

M. Tremblay laisse dans le deuil son épouse, Eva, six fils:

Ivan et Daniel de Saint-Lazare, Marc et Gérard de Schreiber, Ontario, Jacques de Minnedosa et Pierre de Saskatoon; cinq filles Adrienne (Mme Arnie Miller), Sylvia (Mme Don MacPherson) et Joceline de Brandon, Monique (Mme John Munro) de Russell et Jacinthe (Mme Brian Stanick) de Rapid City, Manitoba; une soeur, Mme Anna-Marie Bouvier du Foyer Sainte-Anne, et 19 petits-enfants.

Né à Saint-Lazare en 1908, M. Tremblay devint mécanicien, très jeune. Il a servi, bien humblement et parfois gratuitement, beaucoup d'agriculteurs de Saint-Lazare et des villages avoisinants.

M. Léo Bélanger de Braendle - Bruce Funeral Home de Russell était chargé des arrangements funéraires.





CANADA

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptees jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant regional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-44 - Réparation de la toiture de l'immeuble des operations et des logements du personnel à l'aeroport d'Armstrong.

2352-79-46 - Meubler de neuf les roulottes en place à l'aeroport de Thunder Bay

Les travaux qui doivent être executés sont les suivants:

2352-79-44 - Rénover et réparer la toiture de l'immeuble des operations du Service de l'environnement atmosphérique et des logements du personnel à Armstrong (Ontario).

2352-79-46 - Déplacer les roulottes en place à l'aéroport de Thunder Bay (Ontario) et les meubler à neuf.

Date limite: le 21 septembre 1979

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultes aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens



M. Roméo Bédard

Monsieur André Paquette, président, et les membres du Conseil d'administration de l'Association de la presse francophone hors Québec annoncent la nomination de Monsieur Roméo Bédard au poste de directeur général.

Vétéran de la presse et ex-rédacteur en chef de *La Liberté* et *Le Patriote* de Saint-Boniface (Manitoba) pendant onze années, monsieur Bédard a mis terme à une carrière de dix années dans la Fonction publique du Canada pour se consacrer désormais au développement de la presse francophone en milieux minoritaires.

L'Association de la presse francophone hors Québec, fondée en novembre 1975 et regroupant dix-neuf hebdomadaires francophones dans huit de nos provinces canadiennes, a établi récemment son bureau central à l'adresse suivante: C.P. 838, Station "B", Ottawa (Ontario) K1P 5P9; téléphone (819) 777-3350

La Page de Bicolo ...

La Page de Bicolo

Ça t'amuserait d'avoir un petit "historique" de la page de Bicolo?

La première page parut le 5 janvier 1972. Le Club de Bicolo compte aujourd'hui 5,350 membres; un peu plus de 700 membres par année.

Les membres viennent de 86 endroits du Manitoba; en plus le Club a des membres un peu partout au monde;
76 en Saskatchewan, 13 en Alberta, 26 en Colombie Britannique, 31 en Ontario, 51 au Québec, 1 de l'Ile du Prince Edouard, 2 des Territoires du N.O., 5 des Etats-Unis, 4 de la France, 1 de la Belgique, 1 du Japon et 2 de l'Afrique.

N'est-il pas vrai de dire "Y 'en a pas comme nous"!!



Bonjour les amis!

Me voici de retour pour une autre année! J'essaierai de vous offrir de nouveaux jeux, des Concours, des beaux prix... toutes sortes de choses pour vous amuser.

Bonne année à tous!
BICOLO.

Quels sont les objets que tu retrouves dans ta classe? Marque-les d'un X.

Maintenant essaie de les trouver dans la grille. Raie-les à mesure que tu les découvres. Quel est le mot mystère?





'Je porte des chaussures blanches'.



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

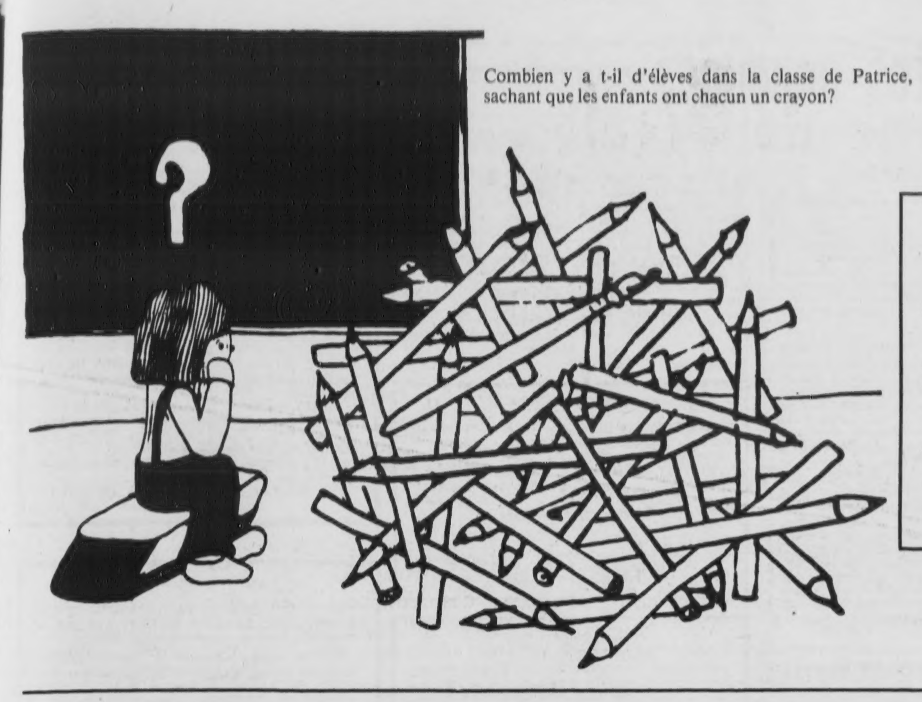
Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Année: ....

Combien y a t-il d'élèves dans la classe de Patrice, sachant que les enfants ont chacun un crayon?



Réponses: Anagrammes

1. Mile 2. Cave 3. Chien 4. Valeur 5. Face 6. Serpent.

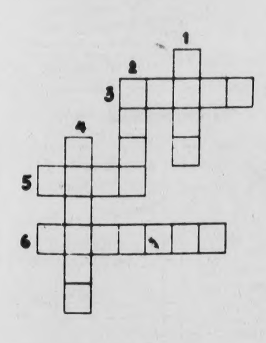
Mot Mystère: Classe.

Mesure la taille des personnages et la grandeur des vêtements. Colorie en rouge les vêtements de Gilles, en bleu ceux de Marielle en vert ceux de Martin, en jaune ceux de Louise.

anagrammes

Pour faire ce jeu, forme un autre mot avec les lettres placées dans un ordre différent, ex.: 1. Lime. Dans la grille tu écris "mile".

1. lime
2. avec
3. niche
4. laveur
5. café
6. présent





-Les petites annonces

VENTE PRIVÉE - Maison de 3 chambres à coucher. Grande cuisine - salle à manger. 1 1/2 salle de bains - tapis mur à mur. Sous-sol fini avec "bar" et évier. Près de l'école Taché et de toutes commodités. Téléphoner au 233-0018 entre 17 h et 19 h.
20-790-21 C

VENTE PRIVÉE - A cause de départ, beau bungalow, sur beau grand lot paysagé - 2 chambres à coucher - tapis mur à mur au salon avec dînette. Sous-sol complet avec salle de jeux - pouvant être converti à une chambre à coucher - garage. Composer 233-2933.
20-786-JNO

SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Une aubaine à $59,000.00 - Une grande maison de revenu, construite en 1957 - grande cuisine, grand salon - 5 chambres à coucher - Près des écoles. Composer 247-7146.
18-769-JNO

A LOUER - Saint-Boniface - rue Dubuc - garçonnière avec poêle et réfrigérateur, salle de bains. Possibilité de se servir de la laveuse et de la sécheuse. Place de stationnement. Loyer raisonnable. Libre le 1er septembre - composer 233-2974.
20-784-21C

MAISON À VENDRE - Vente privée - Prix réduit $51,900 - Saint-Boniface, 88, rue Champlain - 3 chambres à coucher sur lot 40' x 120' - sous-sol partiellement fini, avec salle familiale. Evier "wet bar". Garage. Possession à négocier. Composer 233-0078.
20-791-21 C

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface - local pour un commerce 18' x 18' avec installations modernes. 4 chambres à coucher, etc... garage pour une voiture avec place de stationnement - à un bloc du pont Provencher. Composer 233-0325 après 17 h. Pas d'agent.
20-785-21C

À VENDRE OU À LOUER - Saint-Pierre-Jolys - bungalow de 3 chambres à coucher - garage - 1 1/2 salle de bains - sous-sol complet - 1392 pieds carrés - lot de 132' x 232' - libre immédiatement. Contacter le propriétaire, Claude Hébert à 433-7472.
21-793-JNO

VENTE PRIVÉE - Sainte-Anne - nouveau bungalow - 1130' carré - sous-sol complet - choix de tapis et d'installations électriques - sur grand lot de 105' x 105' entouré d'arbres. $44,000. Composer 247-3884, à Saint-Boniface ou 422-5360 à Sainte-Anne.
19-781-JNO

VENTE PRIVÉE - Saint-Vital - 164, rue Imperial, maison neuve - bungalow - 3 chambres à coucher - "fireplace" - $55,000. Composer 247-6771 ou 257-7808.
19-777-21 C

GRANDE VENTE DE GARAGE - 245 rue Thomas Berry - le samedi 15 septembre de 10h à 16h - livres français et anglais - aquarelles - vaisselle - meubles et objets variés.
21-796-21C

À LOUER - Parc Windsor - angle Autumnwood et Winakwa - appartement de 2 chambres à coucher au premier étage d'un duplex. Chauffage, électricité et eau inclus - place de stationnement près autobus et de toutes commodités - libre le 1er novembre. Composer 257-9412.
21-795-JNO

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

CHAMBRE ET PENSION pour personne âgée - soins personnels - 1er plancher - immédiatement. Composer 253-9142.
20-787-JNO

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ERNEST THOMAS TROISFONTAINES, du village de Sainte-Anne, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 3527 chemin Pembina, C.P. 217, Saint-Norbert, Manitoba, R3V 1L6, le ou avant le 1er novembre, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de septembre, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ANNA BENOIT, de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Eugène Benoit, autrefois du même endroit, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 11 octobre 1979.

DATÉ à Winnipeg, Au Manitoba, ce 4e jour de septembre, 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

NORWOOD

Nouveau sur le marché - 1 1/2 étage - maison originale du propriétaire - 3 chambres à coucher - triple garage - salle de récréation - nouveaux auvents et fenêtres en aluminium - toit neuf, etc...

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MICHEL AMBROISE SARASSIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 3527 chemin Pembina, C.P. 217, Saint-Norbert, Manitoba, R3V 1L6, le ou avant le 1er novembre, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de septembre, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH DAVID RAYMOND MILETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Employé de bureau, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 11 octobre, 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de septembre 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

ASSUREURS



• ASSURANCES
• IMMEUBLES
• HYPOTHÈQUES
• ÉVALUATIONS
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES


FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
247-8434 — Lise, Nicole Georges — 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX,C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319



PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

Lionel Aquin
RÉPARATION
de toute marque de machines à coudre
Tél.: 233-2940
271, boul. Provencher,
Saint-Boniface

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e etage, édifice Hurtig
264 avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER

Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Le Bureau de l'Éducation

ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE DE L'ALBERTA

est à la recherche d'un

coordonnateur-adjoint en éducation

Le candidat ou la candidate doit être familier(ère) avec tous les rouages de l'éducation en Alberta. Il ou elle doit comprendre les besoins des Franco-Albertains en matière d'éducation et il ou elle doit posséder une maîtrise parfaite de la langue française.

La personne choisie aura à travailler étroitement avec les comités d'éducation régionaux et locaux déjà établis à travers la Province. Il ou elle devra posséder une voiture et être prêt(e) à voyager partout dans la Province.

Salaire à être négocié

Toute candidature doit être soumise, incluant curriculum vitae à:

M. Léo Bosc
Directeur général
Secrétariat de l'ACFA
10008 - 109e Rue
EDMONTON, Alberta
T5J 1M4

avant le 24 septembre 1979

ON DEMANDE

(plein temps)

une Infirmière Pratiquante Licenciée (LPN)

dans la section Nursing de la Villa Youville Inc.

Cet emploi est sujet à la rotation et au travail de fins de semaine. La personne doit être bilingue et bien s'exprimer en français.

Entrée en fonctions: Début d'octobre 1979

Pour plus de renseignements, s'il-vous-plait communiquer avec la Directrice de nursing en téléphonant au numéro 422-8864 ou en écrivant à:

Directrice de Nursing
C.P. 280
208 Avenue Centrale
Villa Youville Inc.
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

PERSONNES EXPÉRIMENTÉES

pour coudre à la machine **DEMANDÉES** pour une fabrique de manteaux de dames. S'adresser à:

STERLING STALL
200 Disraeli Freeway
Bernice Lavalée

Secrétaire juridique bilingue

requise pour notre bureau à Saint-Boniface
expérience de bureau requise

Pour rendez-vous, 233-1426 - Demandez Louyse.

Division Scolaire Transcona-Springfield

requiert un

PROFESSEUR

à mi-temps au niveau primaire, immédiatement.
Poser votre candidature en appelant:

Mlle Dolorès Aquin, directrice
École Centrale
Tél.: 222-1378

Guides du Canada/Guides Catholiques du Canada (secteur français)

Recherchent deux (2) **Agents de développement**

Fonction: Sous la responsabilité de la Commissaire nationale adjointe,

- Étudier les possibilités d'implantation du guidisme en Alberta ou en Saskatchewan
- Mettre sur pied et diriger un programme de développement.

Qualifications: Expérience en animation
Connaissance du guidisme ou de tout autre mouvement analogue
Habiletés en relations humaines
Facilité d'expression

Salaire: Selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonction: 1er octobre 1979

Lieu de travail: Un agent de développement en Alberta
Un agent de développement en Saskatchewan

Un stage complet de formation sera offert aux candidats choisis.

Les personnes désirant poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 septembre 1979 à la

Commissaire nationale adjointe
Guides du Canada/Guides Catholiques du Canada
(secteur français)
3827, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 4A4
tél.: (514) 524-3753

THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

demande immédiatement

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE

(anglais-français)

pour travailler pour le coordinateur au projet de langue française.

(C'est un emploi temporaire jusqu'au 30 juin 1980. Cependant le projet peut continuer après juin 1980, dépendant de la continuité des fonds).

Fonctions - Fonctions générales de secrétariat, assistance dans l'organisation de l'atelier, s'occuper des demandes d'enquêtes des membres.

Qualifications - Dactylographie - 55 mots à la minute - sténographie, tenue des livres.

Salaire annuel - $9,056 - $13,175 - suivant expérience.

S.V.P. adresser votre curriculum vitae à:

Administrative Assistant
The Manitoba Teachers' Society
191 Harcourt Street
Winnipeg, Manitoba
R3J 3H2

Le Foyer Chez-Nous

est à la recherche d'un

concierge résident

Responsabilités:

Maintien général du bâtiment.

Entrée en fonction: Le premier octobre 1979.

Qualifications: Doit être bilingue.

Salaire: $6,500.00 à $7,000.00 - appartement fourni.

Faites parvenir votre demande par écrit, au président du Comité du personnel, à 564 de la Morénie, Saint-Boniface, R2H 2Z5.

Pour plus de renseignements, **signalez 233-7761 ou 233-7080.**

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3366

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498



RUE HILL **$45,900.00**
Très beau bungalow de 2 chambres à coucher, avec dînette, sous-sol complet avec salle de récréation, grand "gazibo" attaché à la maison. Garage. Sur lot de 40' x 120'. Très bonne condition.



RUE NOTRE-DAME **$39,900.00**
Bungalow de 2 chambres à coucher, complètement remodelé, intérieur et extérieur, tapis mur à mur, portes et fenêtres nouvelles; très propre. Belle cour - stationnement pour 2 automobiles.

174 EUGÉNIE **$54,900**
Propriété d'un très bon revenu. Comprend 4 appartements privés. Plus de 2,000 pieds carrés et sous-sol complet. Construction unique avec bon potentiel.

OFFRES! OFFRES! OFFRES!

NORWOOD **$31,500**
Maison de 1 1/2 étage bien située près de toutes les commodités. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger, garage attenant. Idéale pour les besoins de votre famille.

SAINT-BONIFACE **$32,500**
Bonne propriété de revenu comprenant 2 appartements. Bien située, sur beau lot.

Si vous désirez vendre votre maison, laissez-nous vous aider - Nous avons de bons clients.

Dubois Sales & Realty Co.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire Saint-Malo, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

SAINT-MALO - partie sud du village, joli bungalow moderne - 3 chambres à coucher, avec garage attaché, sur 2 acres de terre - beaux arbres - beau jardin - doit être vu pour être apprécié. Seulement $25,900.00.

SAINT-MALO - 2 minutes de la plage - lots 1/2 acre - une partie boisée - à prix raisonnable.

ROUTE 59 - quelques milles au sud de Saint-Pierre - 16 acres avec bâtiments neufs - logis impeccable - 2 chambres à coucher, avec commodités modernes - puits artésien - place pour chevaux - corral et clôture neufs - peinturés. Seulement $47,900.00.

SAINT-MALO - sur rue principale - bungalow neuf - moderne - 3 chambres à coucher sur beau grand lot - seulement $31,900.00.

DUFORT, MANITOBA - Bungalow de 2 chambres à coucher - doit être vendu. Nous sollicitons des offres.

SUD DE SAINT-MALO - choix de terrains boisés - 40 à 240 acres.

Durant l'absence de M. Ed Dubois, téléphonez à Roger Dubois, à Saint-Norbert, 269-4071.

BEL-AIR Realty

Parc Windsor **$51,900**
Pour raison de transfert. Près de l'école Lacerte, sur un lot de 54' x 150'. Une des plus belles maisons que nous avons à vendre. Style Bungalow. 4 chambres à coucher: 3 au rez-de-chaussée, 1 au sous-sol - 2 salles de récréation - 2 salles de bains - bar - tapis mur à mur - rideaux de salon inclus. Hypothèque $33,000 à 10% disponible. Possession presque immédiate.

Richer, Manitoba **$28,900**
24 acres de terrain et un bungalow de 3 chambres à coucher. Possession immédiate.

Saint-Vital **$16,900**
Maison mobile. Possession immédiate.

Saint-Vital
Bloc de 3 immeubles - revenu annuel de $33,000.

Winnipeg
Grande bâtisse commerciale 13,000 pieds, pour entrepôt ou manufacture. $15,000 comptant à l'achat (comme premier paiement).

Parc Windsor
Terrain et bâtisse pour un commerce. Emplacement idéal pour bureau, "drive-in", épicerie, crème-glacée, etc...

Contactez Maurice Ayotte chez BEL-AIR Realty 247-8851 ou 253-9641.

NOS VEDETTES DE LA PROGRAMMATION LOCALE

AUTOMNE-HIVER 1979-80

CKSB
RADIO-CANADA
1050 au cadran



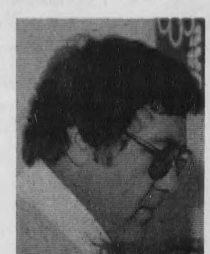
PREMIER QUART
de 6h00 à 9h30



Georges Paquin

Georges Paquin revient à ses premières amours . . . Il réalise enfin son rêve: "animer l'émission du matin" en y apportant tout un bagage de nombreuses années d'expérience comme annonceur, animateur, réalisateur tant à la télé qu'à la radio. Avec Georges, "Premier Quart" saura refléter la réalité de notre milieu manitobain, maintenir les auditeurs à la fine pointe de l'actualité politique, économique, socio-culturelle, météorologique, sportive et religieuse. Le tout bien dosé et entrecoupé de musique et chansons qui plairont à tous et à chacun.

LES SPORTS
à 7h15, 7h30, 8h15



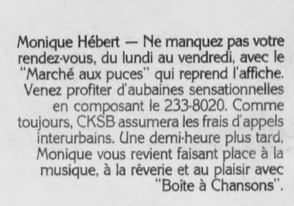
Marcel Gauthier

Marcel Gauthier, le grand "frisé" de CKSB, continuera d'être le chroniqueur préféré des "mordus" du sport. Du hockey avec les Jets de Winnipeg, du football avec nos Blue Bombers, du baseball avec les Expos et les Blue Jays, en passant par le curling, les quilles et le sport amateur. Il y en aura pour tous les goûts, tous les jours de la semaine!

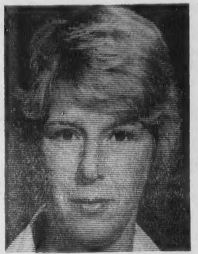
on est là, pour vous . . .



LE MARCHE AUX PUCES / BOITE A CHANSONS
de 11h00 à Midi / de 12h30 à 14h00



Monique Hébert — Ne manquez pas votre rendez-vous, du lundi au vendredi, avec le "Marché aux puces" qui reprend l'affiche. Venez profiter d'aubaines sensationnelles en composant le 233-8020. Comme toujours, CKSB assumera les frais d'appels interurbains. Une demi-heure plus tard, Monique vous revient faisant place à la musique, à la rêverie et au plaisir avec "Boite à Chansons".



Monique Hébert

CAHIER MANITOBAIN
de 17h30 à 18h30

Marie Benoist-Martin, animatrice chevronnée de Cahier Manitobain qui commence sa 4ième année consécutive, vous offre sa vaste expérience des affaires publiques acquise au fil des ans, tant à la radio qu'à la télé (avec les émissions, Ce soir et Au point). Marie sera toujours à l'affût de tout ce qui peut intéresser notre communauté franco-manitobaine. Elle vous invite à être des nôtres, du lundi au vendredi.



Marie Benoist-Martin

écoutez l'unique voix française du Manitoba



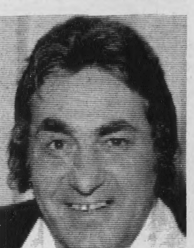
PULSATION
de 18h30 à 20h30



Nadine Hrynek

Nadine Hrynek — L'émission régulière de "Pulsation" se maintient à l'affiche, cette année. Nadine Hrynek en est l'animatrice. Nadine toujours dynamique, sérieuse et entrainante à la fois, saura bien vous divertir avec Pulsation. Laissez-vous entraîner jeunes de tout âge, au rythme d'une musique tantôt endiablée, tantôt langoureuse et mélancolique. Pulsation, une émission jeunesse par excellence vous réserve une foule de surprises qui vous tiendront en haleine, du lundi au vendredi...! C'est une réalisation de François Pilon.

BONJOUR SAMEDI / DISCOTHEQUE OUVERTE
de 7h00 à 9h20 / de midi à 16h00





Christian Leroy

Christian Leroy — Pour vous lever du bon pied et bien commencer votre samedi, soyez à l'écoute de l'émission musicale "Bonjour samedi".
Quelques heures plus tard, c'est "Discothèque ouverte" qui entre en ondes vous permettant ainsi d'entendre votre disque préféré. Comment? C'est simple! Il suffit de composer le 233-8020 (nous assumons toujours les frais d'appels interurbains) et le tour est joué . . .
Ces deux émissions seront animées par Christian Leroy lequel y mettra toutes ses années d'expérience à votre profit.



CKSB, votre véhicule d'informations quotidiennes



Claudette Soliman, rédactrice en publicité